

# PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée



## QUE DE "VILLES" !

Il y eut naguère, dans certains journaux de la province, je ne dirai pas des poèmes, mais des expressions d'opinions sur l'abus au mot « ville » que l'on se plait à accoler au nom de n'importe quel bourg ou village sans le moindre souci de l'effet à une telle désignation. Cette coutume a donné lieu à des expressions géographiques, souvent, de fort mauvais goût. Citons comme exemple ces noms dont on ne peut dire assurément qu'ils sont des plus jolis: Saint-Agapitville, Melocneville... On a même pensé, un jour, — horresco referens ! — à transformer le beau nom du pittoresque village de Trois-Pistoles en... « Trois-Pistolesville ». Il est plus que temps de réagir contre cette manie de défigurer les plus beaux noms de nos villages, petits et grands.

On a prétendu que l'adjonction du suffixe « ville » n'était pas dans la tradition française. Il n'en serait toutefois pas ainsi. En examinant une carte de la France, on verra que nos cousins français ne se gênent pas pour orner les noms de villages de pareil suffixe. Mais il n'y a pas là-bas d'abus. Les noms ainsi affublés sont l'exception. Du reste, les raisons qui ont motivé ces appellations ne sont pas les mêmes que celles que nous pourrions alléguer, si nous avions à nous justifier. En France, d'après un publiciste averti, M. Ferdinand Paradis, ancien maire et ancien député, qui a fait une étude de la question, dans une liste de trois cents villes de France on n'en voit qu'une dizaine dont le nom se termine en « ville », comme Abbeville, Albertville, Lunville, Charleville et quelques autres. Mais en France, la raison qui justifie ces noms, c'est que les villages qu'on a ainsi nominalement qualifiés de villes sont réellement devenus des villes. Chez nous, au contraire, des noms de minuscules localités se terminent en « ville », que l'on veut ou non en faire des villes.

Cet usage ne serait donc pas de tradition et d'esprit français. M. Paradis, parlant encore des noms ayant une telle terminaison en France, dit qu'il y a là des cas exceptionnels où le suffixe « ville » est employé avec son sens actuel; c'est quand il figure à la suite de noms de personnages de marque qui ont pris part à la fondation ou au développement de véritables villes, comme Albertville, Decazeville. Comme aussi, pourrions-nous ajouter, en Ariège, Brazzaville, qui fut fondée par le comte de Brazza, découvreur du Congo, et en Algérie, Philippeville, nommée d'après le roi Louis-Philippe. Si, dans notre province, on se bornait à employer le suffixe dans des cas semblables, on n'aurait pas à se formaliser du nombre grandissant de ces villages et hameaux, dont le nom se terminant en « ville » nous donne l'impression qu'ils sont réellement de vraies villes tandis que généralement ils ne le doivent qu'à la régalomanie ou au snobisme de quelques conseillers municipaux.

Henry DESCHAMPS.

## LE VINLAND

Il y a des gens qui se plaisent à viser à l'originalité ou à l'excentricité en traitant de façon aussi paradoxale qu'arbitraire des questions qui intéressent pourtant l'humanité. Ainsi, des historiens ont prétendu que le siège de Troie n'était qu'une fiction; qu'Homère était un mythe et que ses oeuvres furent composées par plusieurs personnes.

Plus près de nous, on a émis bien d'étranges opinions sur l'Amérique. Par exemple, si l'on admet volontiers que les Scandinaves découvrirent l'Amérique dès le 10e siècle, il n'y a plus la même unanimité d'opinion quand il s'agit de déterminer la partie de l'Amérique que ils visèrent en premier lieu. Il y a eu à ce sujet d'assez bizarres hypothèses. Notamment pour cette partie de l'Amérique que Leif Erikson visita en l'an 1000 et à laquelle il aurait donné le nom de Vinland. Dans un ouvrage publié en 1884, un M. Weisse a prétendu qu'on trouve le Vinland au Groenland. Un autre auteur, le sénateur Power, dans une conférence qu'il fit en 1887, localisa le Vinland sur la Côte du Labrador.

On ignore quelles furent les raisons qui induisirent ces personnages à situer sur les points les plus glacés du globe terrestre un pays que les Scandinaves avaient appelé Vinland, ce qui voudrait dire: le « pays du vin et de la vigne ». Trouve-t-on de la vigne et du vin au Groenland ou sur la côte du Labrador ?

Le récit d'Erik-le-Rouge, dans les Sagas scandinaves, est considéré comme le plus authentique de la découverte de l'Amérique par les Nordiques. On y suit presque pas à pas les traces de ces hardis navigateurs en Amérique. Il est prouvé par ce récit même que les Scandinaves, dans leurs explorations, s'arrêtèrent dans un endroit où la vigne croissait d'elle-même et en si grande abondance que, ravis de leur découverte, ils dénommèrent le pays « Vinland ». Or, on sait que le territoire du Rhode-Island produit de la vigne en abondance, d'après un rapport naguère fourni par la Société Historique de cet état.

Les Sagas nous font aussi connaître que le Vinland produisait le froment ou le blé sauvage, qui croissait abondamment. On n'a jamais entendu dire que le Groenland et le Labrador produisaient du blé, de ce « blé non semé » dont Adam de Brème parle dans son « Histoire de l'Eglise »; du blé vivace, comme on a trouvé le moyen d'en produire, de nos jours, en Russie Soviétique.

On pourrait prétendre que le climat de l'Amérique du Nord, depuis l'an 1000, a pu se modifier, de tempéré devenir froid, mais la plupart des géologues et des historiens sont d'opinion qu'il n'est point survenu de changements notables de climats depuis les temps historiques.

Alphonse Gagnon, un de nos savants canadiens, a étudié attentivement les Sagas islandaises et il montre que chacune des observations des explorateurs scandinaves porte à prouver que le Vinland était bien la côte du Rhode-Island. Il signale un endroit « où l'on voyait une immense quantité d'éliders, à tel point qu'il était impossible de faire un pas sans en briser les oeufs ». Les descriptions modernes du Massachusetts nous apprennent que les canards éliders et les canards sauvages se voient en abondance dans cette partie de la côte américaine. Les Sagas disent encore, rapporte M. Gagnon, que les explorateurs jouissaient d'un climat si doux qu'ils laissaient paître en liberté leur bétail et que durant l'hiver « il n'y eut point de gelée et le gazon flétri à peine ». En effet, n'appelle-t-on pas aujourd'hui ce territoire le Paradis de l'Amérique? Evidemment, on est loin du Groenland et du Labrador.

Serge DUHAMEAU.

### MORT DE Mme HENRI SAINT-LAURENT

Notre concitoyenne Mme Henri Saint-Laurent (Addie Francis) est décédée lundi dernier, à l'âge de 74 ans. Son mari, M. Saint-Laurent, ancien employé de la ville de Rimouski, lui survit. Sa fille unique, Laura, épouse d'un ancien gérant de la Banque Nationale à Mont-Joli, M. David McKinnon, l'a précédée dans la tombe il y a de nombreuses années. Les funérailles ont eu lieu mercredi dernier à la cathédrale.

Nos sincères condoléances à M. Saint-Laurent et aux autres membres de la famille en deuil.

### Mme J.-W. MERCIER DANS LE DEUIL

Mme J.-N. Roméo L'Espérance (Hedwidge Tremblay), de Montmagny, est décédée le 4 octobre, à l'âge de 76 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Montmagny ce matin. La regrettée défunte était la mère de Mme J.-Wilfrid Mercier, de notre ville.

Nos plus sincères condoléances à madame Mercier et aux autres membres de la famille en deuil.

## TRAGEDIE AERIEENNE A MONT-JOLI

4 tués, 2 blessés

Deux avions de l'école de bombardement et de tir No 9 se sont rencontrés dans une collision hier entre Mont-Joli et Priceville. Quatre hommes ont été tués et deux autres ont été blessés. Chacun des deux avions portait trois hommes au moment de la collision. Un homme eut le temps de sauter en parachute et un autre tomba avec les débris des avions sans subir de graves blessures, mais les quatre autres furent tués raide. Les noms des morts seront révélés lorsque les parents auront été prévenus. Un des avions est tombé dans le village de Priceville.

## UN CARTOGRAPHE DU GOLFE

On ignorera peut-être toujours le travail gigantesque qui a été accompli dans le fleuve et dans le golfe Saint-Laurent pour assurer la sécurité de la navigation et supprimer à peu près complètement la liste noire des naufrages laurentiens dont nos annales maritimes sont remplies. La cartographie maritime du Saint-Laurent a compté des héros, comme l'amiral Bayfield dont les cartes sont, depuis un demi-siècle, d'une constante nécessité pour tout navigateur. L'un des premiers cartographes maritimes du fleuve fut Louis Joliet. C'est lui qui, en tout premier lieu, traça notre route maritime. Mais c'est depuis le régime anglais que l'on a totalement assuré la sécurité du golfe et du fleuve. On ne connaît guère ceux qui précédèrent l'amiral Bayfield dont le travail fut, on peut dire, définitif. En voici un qui fut l'un des prédecesseurs ou plutôt l'un des contemporains de Bayfield: le colonel Joseph-Frédéric-Willet Des Barres, descendant d'une vieille famille huguenote qui, à la révocation de Nantes, proclamé par Henri IV en 1508 en faveur des protestants et révoqué par Louis XIV en 1655, émigra avec beaucoup d'autres en Angleterre. Il entra dans l'armée anglaise, assista au siège de Louisbourg en 1758 et au siège de Québec en 1759. Un peu plus tard, il contribua aux plans des fortifications de Halifax et à la disposition de celles de Québec où il y a, a-t-on remarqué, une similitude de style qui indiquerait une seule et même main.

Des Barres commença à faire des relevés hydrographiques dans la baie Conception en compagnie du célèbre capitaine Cook. De 1763 à 1780, il fut employé par l'armateur britannique à collectionner les cartes de la côte est de l'Amérique du Nord. Ces cartes furent publiées en 1780 sous forme d'un volumineux album intitulé: «Atlantique Neptune», dont la Société Littéraire et Historique de Québec possédait un exemplaire. Les cartes de la Nouvelle-Ecosse et du Cap Breton paraissent avoir été non seulement collectionnées par le colonel Des Barres, mais exécutées par lui-même. Mais il ne fut pas très chanceux avec cette cartographie. En 1846, l'amiral Bayfield constata, dans les parages relevés par Des Barres, de grands changements dus au balayage par la mer de monticules de sable, particulièrement dans le havre de Port-Hope, au Cap Breton. Ces déplacements rendaient la navigation très dangereuse de sorte qu'il fut avisé l'hydrographe en chef du roi, sir Francis Beaufort. On dut abandonner les cartes de Des Barres. Il en fut ainsi en plusieurs autres endroits du golfe et des côtes est de l'Atlantique.

En 1874, le colonel Des Barres fut nommé gouverneur de l'Île-du-Cap-Breton et, en 1804, il devenait lieutenant-gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard. Il mourut à Halifax en 1825 à l'âge de 102 ans. Il était né en 1722.

Il y eut encore, parmi les cartographes du golfe, l'amiral William Fitzwilliam Owen, qui fit l'exploration, notamment, de la baie de Fundy et de divers cours d'eau de la Nouvelle-Ecosse. Owen mourut en 1857 à Halifax, à l'âge de 83 ans. L'amiral Bayfield, qui fut son assistant, mourut, lui, à Charlottetown, en 1885, à l'âge de 90 ans.

Les souffles salés et iodurés du golfe Saint-Laurent ne nuisent évidemment pas à la longévité.

LAURENTIN.

## ENTRE QUEBEC ET ONTARIO

L'une des principales questions qui furent discutées au cours de la dernière session provinciale fut celle des forces hydrauliques de la rivière Outaouais.

On sait que la rivière Outaouais, à partir de la tête du lac Témiscamique jusqu'à celle du lac des Deux-Montagnes, à Carillon, forme la ligne interprovinciale entre les provinces d'Ontario et de Québec. C'est une distance de 400 milles. Chacune de ces provinces est propriétaire de la moitié de la rivière bordant son territoire respectif.

Il fut assez longuement question des droits de propriétés des deux provinces sur l'Outaouais, à l'Assemblée Législative et au Conseil Législatif. Question assez compliquée qu'il importe pourtant de bien comprendre.

Sur cette distance de 400 milles de l'Outaouais, il y a des dénivellations très sensibles qui se manifestent par des rapides et des chutes dont la propriété conjointe appartient aux deux provinces, et il y a entente entre celles-ci pour que la division du débit possible de la rivière soit faite moitié par moitié quel que soit l'endroit où la ligne interprovinciale a été tracée. Il résulte de cette propriété conjointe que pour aménager une chute de la rivière il faut le consentement des deux provinces et que les deux soient prêtes à procéder à l'aménagement.

Jusqu'à l'année dernière, en ce qui regarde la province de Québec, les droits de la Couronne étaient cédés à des particuliers qui concluaient des ententes avec les concessionnaires ontariens ou avec la Commission Hydro-Électrique d'Ontario. Alors l'aménagement se faisait conjointement.

Or, en 1942, la province de Québec songea à l'étatisation de toutes les forces hydrauliques et des usines hydro-électriques de la province. De ce fait, il n'était plus logique de continuer à faire des concessions aux particuliers ni en Ontario ni dans Québec. Comme, cette année-là (1942), la Commission Hydro-Électrique d'Ontario désirait faire l'aménagement des chutes des Joachims, situées à 40 milles en amont de Pembroke, le gouvernement d'Ontario demanda à celui de Québec de procéder conjointement ou de faire une concession à des particuliers qui s'entendraient avec la Commission Hydro-Électrique. Le gouvernement de Québec, qui pensait toujours à l'étatisation, ne pouvait concéder les Joachims à des particuliers ni même maintenir les concessions déjà faites et, dans le cas présent, il ne pouvait travailler conjointement avec l'Ontario.

Il fut alors suggéré de résoudre le problème en divisant la rivière en sections complètes au lieu de la diviser dans le sens de la longueur. Grâce à cette nouvelle division on pouvait attribuer à chaque province la quantité de force motrice à laquelle chacune avait droit; et chacune pouvait ensuite procéder à l'aménagement de la section qui lui était attribuée sans attendre que l'autre soit prête. Ainsi, chaque province recevrait une part pratiquement égale des forces hydrauliques disponibles. Et chaque province devait y trouver un premier avantage dans une diminution très sensible de la longueur des lignes de transmission. Ainsi, la province de Québec, en échange de possibilités dans la partie supérieure de la rivière, comme aux Joachims, qui sont à 240 milles de Montréal, reçoit l'équivalent de force à Carillon qui n'est qu'à 50 milles de la métropole. D'où une diminution de 200 milles de ligne de transmission. L'Ontario profiterait de son côté d'une diminution de 100 milles en aménageant les Joachims à 190 milles de Toronto, au lieu d'aménager Carillon qui est à 290 milles de la ville-reine.

Dans le même ordre d'idées, l'entente ne change rien des limi-

## Les Petites Choses de la Petite Histoire

"Ontario"

Sait-on quelle est l'origine du nom « Ontario » que donnaient les sauvages aux gouverneurs de la Nouvelle-France? Elle date du gouverneur Montmagny. Étymologiquement, ce dernier nom est formé des mots latins: « Mons » et « Magnus », qui signifient: haute montagne. Les sauvages l'ayant su appeler M. de Montmagny: « Ontario », ce qui signifie en français: « La Grande Montagne ». Et ce nom, dès lors, fut appliqué par les sauvages à tous les gouverneurs qui vinrent après Montmagny.

### Le premier mariage

Le premier mariage célébré en la Nouvelle-France fut celui de Marie-Guillemette, fille de Louis Hébert, avec Guillaume Couillard, qui à l'instar de son beau-père devint défricheur et agriculteur. Il est même avéré qu'il fut le premier qui en Amérique fit usage de la charrue au lieu de la bêche pour remuer la terre. Virtuellement, il remplaça Hébert comme chef de la famille à la mort de ce dernier, survenue en 1627.

### Murray et les Canadiens

Dans un rapport en date du 5 juin 1762, le général Murray parlait ainsi des Canadiens: « Les paysans constituent une race forte et pleine de santé. Ces gens se vident sans recherches, ils sont vertueux dans leurs moeurs et tempérants dans leur genre de vie... Une fois le peuple convaincu qu'il n'a pas à craindre la déportation et qu'il jouira du libre exercice de sa religion, après la cession irrévocable du Canada par un traité de paix, les Canadiens deviendront de bons et fidèles sujets de Sa Majesté et le pays qu'ils habitent sera avant longtemps une riche et très utile colonie de la Grande-Bretagne. »

### Travail de missionnaire

Frappé d'une infirmité qui l'empêchait d'entreprendre de longues courses apostoliques, l'abbé Lalleche, plus tard évêque de Trois-Rivières, dut rester à l'Île-à-la-Croix tandis que son compagnon, le Père Taché, tuteur archevêque de Saint-Boniface, continuait à visiter les missions en canot ou en raquettes, selon les saisons. Mais durant son séjour à la maison de l'Île-à-la-Croix, l'abbé Lalleche ne chôma pas. Il termina la construction, accomplit tous les travaux manuels nécessaires et composa la Grammaire de la langue cri que rendit de grands services à ses successeurs. Ce travail linguistique prouvait à lui seul l'immense talent du jeune missionnaire.

### Aux temps anciens

Les débuts de la colonie québécoise furent lents, mais néanmoins, dix ans après la fondation de Québec, Champlain remarquait déjà des progrès tangibles en agriculture. Il écrivait: « A Québec je visitai les lieux, les labourages des terres que je trouvais ensemencées et chargées de beaux blés, les jardins avec toutes sortes d'autres légumes aussi beaux et avancés qu'en France. Bref le tout augmentant à la vue de l'oeil. »

Dr SAP.

## LETTRE DE LONDRES

par GLANVILLE CAREW  
(British United Press)

Taxi! Taxi! Taxi!

Nous pouvons tous appeler les esprits du fond des ténèbres, mais la question est de savoir s'ils répondront à l'appel. Ce cas s'applique actuellement aux taxis à Londres. On peut les appeler, mais ils ne viendront pas.

Nous avons cependant une compensation. Nous pouvons appeler un « growler » et avoir quelque chance d'en obtenir un. Je ne veux certes pas dire que ces growlers encombrant les rues, mais il est tout de même possible d'en voir quelques-uns parfois.

Le growler est une sorte de relique des musées. Bien des jeunes de Londres n'en ont jamais vu et ils ne s'en sont certainement jamais servis avant aujourd'hui. C'est une sorte de voiture hippomobile à quatre roues, montée d'une sorte de boîte pouvant transporter quatre personnes à l'intérieur et une autre sur la boîte, à côté du cocher. Je crois qu'elles ont fait leur apparition à Londres aux premiers jours de l'époque victorienne, il y a quelque 100 ans.

Il semble que les growlers soient des objets d'antiquité depuis et dès leur origine, car je

n'en ai jamais vu de neufs et je n'ai jamais vu un cocher de growler âgé de moins de 60 ans.

Avec le temps et à mesure que la guerre avancera et que l'essence se fera de plus en plus rare, on verra probablement une foule de vieilles choses oubliées parcourir les rues de Londres. On en voit déjà plusieurs signes. Les voitures hippomobiles sont de plus en plus nombreuses et l'on rencontre régulièrement de très vieilles voitures.

Un grand nombre de personnes, d'ailleurs, n'ont jamais pu s'habituer aux automobiles, même à Londres. Ainsi, je ne fus pas surpris outre mesure l'autre jour lorsque je vis une voiture Gouverneur traînée par un cheval. Je suis certain qu'une telle voiture n'avait pas traversé ce quartier fashionable de Londres depuis plus d'un demi-siècle.

Si l'on retourne aux anciens modes de circulation à cause des restrictions imposées par la guerre, on verra sans doute une foule de vieilles voitures dont le nom même est déjà oublié depuis longtemps, telles que les « phœtons », les « victorias », les « barouches », les « landaus » ou les « broughams ».

### Renseignements demandés par le maire de Rimouski sur les volontaires

Le maire de Rimouski, Me P.-E. Gagnon, demande qu'on lui adresse tout de suite les noms, numéros matricules et adresses complètes de tous les membres de l'armée, de la marine et de l'aviation, venant de la ville de Rimouski et de ses faubourgs et qui sont dans les forces actives, enrôlés volontaires.

Les parents qui ont déjà envoyé

ces renseignements l'an dernier voudront bien les envoyer de nouveau, afin d'avoir les adresses les plus récentes.

Faites tout de suite, car c'est dans l'intérêt de vos gars.

### Prochain mariage

Le 16 octobre, en la Cathédrale de Chicoutimi, sera béni le mariage de Mlle B.-Yvonne Gobeil, fille de Mme Ve Joseph Gobeil, et de M. Ls-Philippe Lachance, fils de Mme Ve J.-O. Lachance, de Rimouski.

tes interprovinciales et chaque province conserve le contrôle de son territoire.

Voilà le fond de cette question qui a provoqué, au cours de la dernière session, d'assez longs débats.

ARNOLD.

## LES 89 ANS DE L'HON. P.-B. MIGNAULT

Le grand juriste canadien P.-B. Mignault, qui siège à la Cour Suprême pendant onze ans et qui, à sa retraite, continue de travailler quotidiennement dans l'étude légale dont il fait partie à Montréal, vient d'entrer dans sa 90e année.

Il a célébré son 89e anniversaire en se livrant à son travail habituel, au bureau. Un journaliste qui lui rendit visite le trouva plongé dans la rédaction d'une opinion légale. L'éminent doyen du Barreau canadien, après avoir dit qu'il ne s'était jamais senti mieux que maintenant, expliqua au journaliste, en lui montrant son bureau encombré de papiers légaux: « Je viens d'achever une besogne toujours agréable, une opinion légale à formuler. Mais, ajouta-t-il, j'en entame une autre plus fastidieuse, — ma déclaration d'impôt! »

L'hon. P.-B. Mignault est le juriste le plus connu et le plus populaire de tous les hommes de loi de notre province, par son ouvrage en neuf ou dix volumes sur le Droit civil canadien que consultent couramment avocats et notaires. Il a été admis au barreau il y a 65 ans, le 17 juillet 1878.

## UNE CONTRIBUTION PROFESSIONNELLE 500% PLUS ELEVEE QU'IL Y A 35 ANS

La Chambre des Notaires a décidé, à sa dernière session, une substantielle majoration de la contribution annuelle des notaires. C'est la 4e fois depuis une trentaine d'années que cette contribution subit une augmentation. Elle sera, avec la nouvelle majoration, de 500 pour cent plus élevée qu'il y a 35 à 40 ans.

De tous les hommes de professions libérales du Québec, les notaires sont ceux qui sont grevés de la plus forte contribution annuelle, bien que leur nombre dans la province de Québec soit le moins grand. Ils ne sont que 850, gouvernés par une chambre de 48 membres, alors que les 1500 avocats de notre province sont régis par un conseil général de 22 membres et que les 3600 médecins du Québec sont régis et dirigés par un conseil général de 21 membres. Cependant, Médecins et Avocats paient à leur corporation professionnelle une contribution annuelle beaucoup moins élevée que les Tabellions.

Un ancien président de la Chambre des Notaires, Me Édouard Biron, homme remarquablement équilibré et sensé, qui en sa qualité d'ex-président fait encore partie de cette chambre, s'est énergiquement opposé à la récente augmentation. Dans le dernier numéro de la Revue du Notariat, il explique avec beaucoup de justesse son attitude sur ce point. Pour remédier à la nécessité d'augmenter sans cesse et d'une façon aussi anormale la contribution annuelle, l'ancien président est d'avis que le nombre des représentants à la chambre des Notaires devrait être réduit de moitié, ce qui diminuerait d'autant les dépenses de session et d'administration.

### Notre prochain numéro

A cause de l'absence temporaire d'un employé essentiel de l'Imprimerie Gilbert, notre prochain numéro sera publié jeudi, le 14 octobre. Prière à nos correspondants et annonceurs de nous faire leurs envois dès le début de la semaine prochaine.

### MORT D'UNE ANCIENNE RIMOUSKOISE

Nous avons appris avec regret la mort, cette semaine, au presbytère du Bic, de Mme Joseph Beaulieu (Emma Langlois), à l'âge de 89 ans. Elle était la mère de M. le chanoine C.-B. Beaulieu, curé du Bic, de M. l'abbé Adéodat Beaulieu, curé de Caupaspal, et de M. Omer Beaulieu, percepteur des Douanes à Québec, autrefois de Rimouski, qui lui survivent ainsi que d'autres fils et filles et plusieurs petits-enfants. La défunte demeura longtemps en notre ville.

Ses funérailles ont eu lieu ce matin en l'église de Ste-Cécile du Bic.

Nos sincères condoléances à tous les membres de la distinguée famille en deuil.

FETES DU 25e ANNIVERSAIRE DES SERVANTES DE JESUS-MARIE

LES 29 ET 30 SEPTEMBRE ET 1er OCTOBRE

Un triduum de fêtes religieuses imposantes vient de se dérouler chez les Servantes de Jésus-Marie pour commémorer le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de leur monastère de Rimouski.

Son Excellence Monseigneur F.-X. Ross, évêque de Gaspé, ayant eu la bienveillance de répondre à l'invitation qui lui fut adressée, ouvrit la solennité mercredi, le 29, par la célébration d'une messe pontificale.

Le cloître fut ouvert quelques instants pour rendre hommage de filiale gratitude à ces dignes prêtres qui desservirent successivement la communauté. On rappelle aussi avec piété le souvenir de ceux qui ne sont plus: M. l'abbé R. Sasseville, qui fut aumônier de 1920 à 1926, et M. l'abbé Alphonse Beilize, de 1941 à 1942.

Les fêtes se clôturèrent le 1er octobre au soir par le salut du Très St-Sacrement.

La Très Révérende Mère Générale et la Révérende Mère Assistante Générale de la Maison-Mère de Hull, vinrent rehausser de leur présence les fêtes intimes de la communauté.

Les Servantes de Jésus-Marie sont heureuses de remercier leur reconnaissance à tous leurs bienfaiteurs et amis qui, de loin ou de présence, ont pris part à leurs fêtes jubilaires. Leurs noms sont inscrits à jamais dans leur registre de communauté.

Après le déjeuner, Son Excellence entra au cloître, accompagnée du clergé, M. l'abbé Joseph A. April, aumônier, présenta la communauté à Monseigneur l'évêque de Gaspé, le remercia de sa paternelle bienveillance à prendre part à cette fête du 25e anniversaire et sut évoquer des souvenirs du passé qui témoignent la sincère affection que le clergé de Rimouski conserve à la vénérable congrégation.

A son tour, la communauté présenta à Son Excellence ses hommages en faisant revivre la part active qu'elle prit à la fondation du monastère en 1918, les bienfaits innombrables dont elle lui est redevable. En effet, Monseigneur Ross est l'un des plus grands protecteurs qui assurât à cette œuvre de prière et d'adoration son établissement et son développement. Les liens de sympathie qui l'unirent à leur vénéré Fondateur rendent doublement cher aux Servantes de Jésus-Marie le nom de Mgr Ross; aussi, ont-elles tenu à exprimer à Son Excellence, en cette occasion favorable, les sentiments de vénération et de gratitude de leur congrégation entière.

Monseigneur répondit avec l'amabilité et la délicatesse que tous lui connaissent.

Les religieuses chantèrent aussi quelques couplets de bienvenue aux prêtres présents, à l'adresse de tout le clergé de Rimouski, pour l'appui remarquable qu'il n'a cessé de témoigner à la communauté depuis sa fondation.

Le 29 au soir, eut lieu la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement présidée par M. le chanoine Georges Dionne, supérieur du séminaire, assisté de MM. les abbés Donat Croussette et Philippe Roy, comme diacre et sous-diacre.

Judi, le trente, la communauté eut aussi l'honneur de recevoir Son Excellence Monseigneur Courchesne, qui célébra la sainte messe, assisté de MM. les abbés L.-D. D'Auteuil, curé de N.-D. du Sacré-Coeur, et R. Lebrun, curé de Nazareth. Etait présent au chœur M. l'abbé J.-A. April, aumônier. Pendant la messe, les religieuses exécutèrent quelques motets grégoriens. Son Excellence fit à haute voix l'action de grâces, commentant approprié à la circonstance, ce texte de St-Paul: « La grâce de Dieu a été répandue dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné ». Puis un vibrant Te Deum fut chanté pour clore cette pieuse cérémonie.

Les communautés religieuses de la ville: les RR. SS. du St-Rosaire, de la Charité, de l'Immaculée-Conception et de la Sainte-Famille étaient représentées par plusieurs de leurs membres. Les bienfaiteurs et amis de la communauté avaient aussi été invités à cette messe.

Son Excellence eut la condescendance d'entrer au cloître avec les prêtres qui l'accompagnaient. Les religieuses exécutèrent un chant d'hommage et de filiale gratitude, et M. l'aumônier se fit l'interprète de la communauté pour lui exprimer le bonheur que sa présence apportait dans ce humble cloître qu'Elle protège depuis quinze ans.

Le salut solennel du Très St-Sacrement fut présidé le soir par M. l'abbé W. Dionne, curé de Sainte-Flavie; MM. les abbés J.-

A. April et L.-D. D'Auteuil officiaient comme diacre et sous-diacre.

Les Servantes de Jésus-Marie tiennent à honorer, en ces fêtes jubilaires, leurs anciens aumôniers. Ils furent tous invités pour le dernier jour de ce triduum. La grand-messe solennelle fut donc célébrée par M. le chanoine Edouard Chénard, chancelier de l'évêché, qui fut le premier aumônier de 1918 à 1920. Officiaient, comme diacre, M. l'abbé Augustin Bélanger, aumônier de 1928 à 1941, et comme sous-diacre, M. l'abbé Léo Label, chapelain de 1926 à 1928. Etaient aussi présents M. W. Dionne, aumônier de 1926 à 1928, et M. J.-A. April, aumônier actuel depuis 1942. On remarquait encore au chœur MM. les abbés Louis-Philippe Chénard, Henri Côté, aumônier des Ursulines, et Gérard Plourde, du séminaire.

Le cloître fut ouvert quelques instants pour rendre hommage de filiale gratitude à ces dignes prêtres qui desservirent successivement la communauté. On rappelle aussi avec piété le souvenir de ceux qui ne sont plus: M. l'abbé R. Sasseville, qui fut aumônier de 1920 à 1926, et M. l'abbé Alphonse Beilize, de 1941 à 1942.

Les fêtes se clôturèrent le 1er octobre au soir par le salut du Très St-Sacrement.

La Très Révérende Mère Générale et la Révérende Mère Assistante Générale de la Maison-Mère de Hull, vinrent rehausser de leur présence les fêtes intimes de la communauté.

Les Servantes de Jésus-Marie sont heureuses de remercier leur reconnaissance à tous leurs bienfaiteurs et amis qui, de loin ou de présence, ont pris part à leurs fêtes jubilaires. Leurs noms sont inscrits à jamais dans leur registre de communauté.

Après le déjeuner, Son Excellence entra au cloître, accompagnée du clergé, M. l'abbé Joseph A. April, aumônier, présenta la communauté à Monseigneur l'évêque de Gaspé, le remercia de sa paternelle bienveillance à prendre part à cette fête du 25e anniversaire et sut évoquer des souvenirs du passé qui témoignent la sincère affection que le clergé de Rimouski conserve à la vénérable congrégation.

A son tour, la communauté présenta à Son Excellence ses hommages en faisant revivre la part active qu'elle prit à la fondation du monastère en 1918, les bienfaits innombrables dont elle lui est redevable. En effet, Monseigneur Ross est l'un des plus grands protecteurs qui assurât à cette œuvre de prière et d'adoration son établissement et son développement. Les liens de sympathie qui l'unirent à leur vénéré Fondateur rendent doublement cher aux Servantes de Jésus-Marie le nom de Mgr Ross; aussi, ont-elles tenu à exprimer à Son Excellence, en cette occasion favorable, les sentiments de vénération et de gratitude de leur congrégation entière.

Monseigneur répondit avec l'amabilité et la délicatesse que tous lui connaissent.

Les religieuses chantèrent aussi quelques couplets de bienvenue aux prêtres présents, à l'adresse de tout le clergé de Rimouski, pour l'appui remarquable qu'il n'a cessé de témoigner à la communauté depuis sa fondation.

Le 29 au soir, eut lieu la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement présidée par M. le chanoine Georges Dionne, supérieur du séminaire, assisté de MM. les abbés Donat Croussette et Philippe Roy, comme diacre et sous-diacre.

Judi, le trente, la communauté eut aussi l'honneur de recevoir Son Excellence Monseigneur Courchesne, qui célébra la sainte messe, assisté de MM. les abbés L.-D. D'Auteuil, curé de N.-D. du Sacré-Coeur, et R. Lebrun, curé de Nazareth. Etait présent au chœur M. l'abbé J.-A. April, aumônier. Pendant la messe, les religieuses exécutèrent quelques motets grégoriens. Son Excellence fit à haute voix l'action de grâces, commentant approprié à la circonstance, ce texte de St-Paul: « La grâce de Dieu a été répandue dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné ». Puis un vibrant Te Deum fut chanté pour clore cette pieuse cérémonie.

Les communautés religieuses de la ville: les RR. SS. du St-Rosaire, de la Charité, de l'Immaculée-Conception et de la Sainte-Famille étaient représentées par plusieurs de leurs membres. Les bienfaiteurs et amis de la communauté avaient aussi été invités à cette messe.

Son Excellence eut la condescendance d'entrer au cloître avec les prêtres qui l'accompagnaient. Les religieuses exécutèrent un chant d'hommage et de filiale gratitude, et M. l'aumônier se fit l'interprète de la communauté pour lui exprimer le bonheur que sa présence apportait dans ce humble cloître qu'Elle protège depuis quinze ans.

Le salut solennel du Très St-Sacrement fut présidé le soir par M. l'abbé W. Dionne, curé de Sainte-Flavie; MM. les abbés J.-

GRANDES FETES ANNIVERSAIRES A POINTE-AU-PERE

Le sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, a été le théâtre d'imposantes cérémonies religieuses organisées pour célébrer dignement le troisième centenaire de la congrégation des Eudistes, le 70e anniversaire de la construction de la première église par le R. P. C.-A. Winter, curé de Rimouski et le 40e anniversaire de la desserte du pèlerinage.

Deux évêques, NN. SS. Georges Courchesne et Napoléon Larue, ont rehaussé ces fêtes de leur présence.

Le 29 septembre, mercredi, S. E. Mgr LaBrie célébra une messe pontificale. Le R. P. Albert Dumas, provincial des Eudistes, assistait comme prêtre assistant. Les diacres assistants étaient M. le chanoine Georges Dionne, supérieur du séminaire de Rimouski, et le R. P. Mamie, c.s.s.p. MM. les abbés Henri Côté et Gérard Plourde étaient respectivement diacre et sous-diacre d'office.

Le R. P. Yves Gauthier, c.i.m., de Québec, prononça le sermon. Le dîner, auquel assistaient plus de 70 convives, fut sous la présidence de Leurs Exc. NN. SS. Courchesne et LaBrie. On y remarquait tous les prêtres présents à la messe. Mgr Menara était, p.d.

Des allocutions furent prononcées par le R. P. Courtois, curé de Pointe-au-Père, MM. Wilfrid Raymond, maire de la localité, Alexandre Chevron, et par Son Excellence Mgr Courchesne.

A trois heures de l'après-midi, Mgr LaBrie officia à la cérémonie de confirmation, qui fut suivie d'une procession avec la relique de saint Jean-Eudes, portée par le R. P. André Joffret, et le R. P. Charles Decq, C.J.M.

On s'arrêta au monument de saint Jean-Eudes, qui fut dévoilé et béni par Mgr LaBrie au chant des cantiques. Le salut solennel du St-Sacrement et la vénération de la relique de saint Jean-Eudes clôturèrent la cérémonie de l'après-midi. La chorale paroissiale, dirigée par le R. P. Joseph Thomas, avec M. Phil. Savage à l'orgue, exécuta un magnifique programme de morceaux religieux.

Dans la soirée, une séance récréative réunissait une assistance que la salle avait peine à contenir. Les petits artistes du pensionnat St-Joseph et de la paroisse auxquels étaient venus prêter main-forte de dévoués collaborateurs de Bic, sous la direction de Mme Lionel St-Pierre, furent chaleureusement applaudis.

Judi matin, un service funèbre fut chanté par le R. P. Courtois, curé, pour les défunts et les bienfaiteurs de la paroisse depuis sa fondation. A 1 h. 30 p.m., le R. P. Courtois procéda à la bénédiction de la croix du chemin érigée sur le terrain de M. Antoine Beaupré, à la frontière des paroisses de Ste-Luce et de Pointe-au-Père. A l'occasion de cette grande fête, non seulement l'église et le pensionnat étaient bondamment décorés, mais aussi les rues du village et nombre de demeures.

M. Litalien docteur en droit honoris causa

Québec. — Nous apprenons que la Western University, de London, Ont., décernera le titre de docteur en droit, « honoris causa », à M. Epiphane Litalien, de Trois-Pistoles, inspecteur régional du département de l'Instruction publique de la province de Québec. La même université confèrera également un diplôme d'honneur au Dr C.-J. Mackenzie, doyen de la faculté du génie, de l'université de Saskatchewan. C'est en reconnaissance du travail effectué par M. Litalien en faveur des cours de français donnés durant les vacances aux étudiants ontariens, à Trois-Pistoles, qu'il recevra ce diplôme d'honneur. La cérémonie aura lieu à la session d'automne, le 22 octobre.

NOUVELLE COMPAGNIE GASPESIENNE

POUR LE COMMERCE DU BOIS

Une compagnie, connue sous le nom de Côté Lumber Limited, vient d'être formée dans le but de se rendre acquéreur de plusieurs contrats actuellement entre les mains de M. Thomas Côté, député du Parlement pour Gaspé-Nord.

Un de ces contrats stipule l'exportation mensuelle aux Etats-Unis de 1.000.000 de pieds de billots pour bois contreplaqué.

Un autre mentionne plusieurs millions de pieds de bois assorti et préparé aussi pour exportation.

Au cours d'une interview, M. Côté a dit que, d'après lui, l'avenir du commerce de bois au Canada était très brillant, et qu'il n'anticipe aucune rareté sérieuse de main-d'oeuvre en tant que ses opérations forestières sont concernées.

Congé civil, le 11 octobre

Ottawa. — Le jour d'Action de grâces, fixé au 11 octobre par les autorités fédérales, est un congé statutaire et sera observé partout au Canada. Les employés civils fédéraux auront congé ce jour-là et le gouvernement a recommandé aux employeurs de l'observer. La plupart des industries chômeront le 11. croit-on.

INVITES A VISITER L'ECOLE DE TIR ET BOMBARDEMENT DE MONT-JOLI

Membres d'organisations civiles et finissants des écoles

Le Corps d'aviation Royal canadien vient de lancer une invitation aux diverses organisations civiles et aux finissants de nos institutions scolaires pour une visite à nos écoles de vol. Ces visites ont pour but de faire connaître davantage l'aviation. Les citoyens de Québec visiteront l'école d'observation aérienne de l'ancienne-Lorette pendant que ceux de Rimouski, Bic, Mont-Joli et Matane pourront se rendre à l'école de tir et de bombardement de Mont-Joli. L'organisation de ces visites a été confiée au bureau de recrutement local du C. A. R. C.

Les groupes pourront s'entendre avec le lieutenant d'aviation Charles Miville-Deschênes, en charge de ces visites. L'école de l'ancienne-Lorette pourra être visitée les mardi, jeudi et samedi. A chaque organisation, qui en fera la demande, on remettra une certaine quantité de cartes d'invitation qui serviront de laissez-passer. Des instructeurs qualifiés recevront les visiteurs et leur donneront toutes les informations nécessaires concernant les différentes sections de l'école. La première visite aura lieu le 9 octobre.

On réalisera sans doute que c'est là une rare opportunité car la visite d'une école de vol en temps de guerre n'est pas facile. Les finissants de nos écoles apprendront une véritable leçon de choses cependant que les membres des clubs ou autres organisations pourront se renseigner sur le fonctionnement d'une école de ce genre.

Les visiteurs seront priés de ne pas apporter de camera avec eux étant donné qu'une station de l'aviation est un objectif militaire. Pour tous renseignements concernant ces visites on est prié de communiquer avec le lieutenant d'aviation Deschênes, à 53 rue Buade, ou par téléphone au numéro 2-1563.

Il y a lieu de noter que seuls les directeurs d'institutions ou de groupements devront communiquer avec le Bureau de Recrutement.

Plusieurs étudiants sont allés au Séminaire de Rimouski. Ce sont MM. Guy Ouellet, Gilles Ouellet, Germain Michaud, Arthur Gosselin, Raymond Rioux,

Magella Lagacé, Ghislain Gendron, Jean-Marc Gendron, Jean-Louis Lévesque et Marius Milneault. M. Francis Talbot est

tourné à l'École des Beaux-Arts à Rimouski. Mille Colette Michaud, Gertrude Michaud, Marcelle Paquet, Rachel Gendron, Huguette Langlois, Cécile Mignault et Adrienne Caron étudieront, cette année à l'École Normale de Mont-Joli.

Saint-Ulric

Plusieurs étudiants sont allés au Séminaire de Rimouski. Ce sont MM. Guy Ouellet, Gilles Ouellet, Germain Michaud, Arthur Gosselin, Raymond Rioux,

Magella Lagacé, Ghislain Gendron, Jean-Marc Gendron, Jean-Louis Lévesque et Marius Milneault. M. Francis Talbot est

tourné à l'École des Beaux-Arts à Rimouski. Mille Colette Michaud, Gertrude Michaud, Marcelle Paquet, Rachel Gendron, Huguette Langlois, Cécile Mignault et Adrienne Caron étudieront, cette année à l'École Normale de Mont-Joli.



Avis aux

LOCATEURS et aux LOCATAIRES LOCATION A LA SEMAINE

À compter du 1er octobre 1943, un locataire à la semaine d'un logement, d'un duplex, d'un plein-pied ou d'un appartement, peut se prévaloir des mêmes droits au renouvellement du bail que possède le locataire mensuel, en vertu des règlements de la Commission. Pour expulser ce locataire, il faut invoquer les mêmes raisons que l'on doit alléguer pour évincer un locataire mensuel, et l'avis de quitter les lieux doit être donné dans le même délai.

Toutefois, il faut noter que ce droit au renouvellement n'appartient pas à des "chambriers", à des pensionnaires ou des sous-locataires qui partagent en commun l'entrée et le cabinet de toilette avec le locataire ou la personne qui sous-loue les chambres dans ce logement, duplex, plein-pied ou appartement. Ces personnes peuvent être évincées sur avis d'une semaine si le loyer est payé à la semaine.

SI UN LOCATEUR DESIRE EVINCER UN LOCATAIRE D'UN LOGEMENT, DUPLEX, APPARTEMENT OU PLEIN-PIED AFIN D'Y DEMEURER

Tout locataire qui veut expulser un locataire afin qu'il puisse prendre possession d'un logement, soit comme résidence personnelle, soit comme résidence pour son père, sa mère, son fils, sa fille ou sa bru, pour une période d'au moins une année, peut donner au locataire un avis de quitter les lieux rédigé sur une formule qu'il obtiendra de la Commission.

Délai de l'avis

Dans le cas d'un bail mensuel ou à la semaine, il faut donner au locataire, un avis d'au moins six mois. De plus, on ne peut exiger dans cet avis, que le locataire quitte le logement pendant la saison d'hiver, c'est-à-dire entre le 30 septembre et le 30 avril suivant. Dans le cas d'un bail pour une période déterminée d'une année, par exemple, le locataire a droit à un avis d'au moins six mois avant l'expiration du terme courant; c'est donc dire que, dans le cas d'un bail se terminant le 1er mai 1944, l'avis doit être donné au plus tard le 31 octobre 1943.

UN LOCATAIRE QUI EST EN DEFAUT DE PAYER SON LOYER

Un locataire qui fait défaut de payer son loyer durant quinze jours, peut être expulsé en vertu du droit civil provincial.

COMMENT L'ON POURRA COMMUNIQUER AVEC L'ESTIMATEUR DES LOYERS

On devra communiquer par écrit en adressant la lettre à l'Estimateur des Loyers, Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, à l'un des bureaux sous-mentionnés.

FORMULES

Les formules dont doivent se servir les locuteurs et les locataires pour donner soit un avis de quitter les lieux, soit une demande de renouvellement, soit un avis de renouvellement, seront fournies par la Commission et pourront être obtenues, sans frais, si l'on s'adresse aux bureaux suivants de la Commission:—

- AMOS
- CHICOUTIMI
- DRUMMONDVILLE
- GRANBY
- HULL
- JOLIETTE
- JONQUIERES
- LACHUTE
- MATANE
- MONT-JOLI
- MONT-LAURIER
- MONTMAGNY
- MONTREAL
- NEW CARLISLE
- PAPINEAUVILLE
- QUEBEC
- RIMOUSKI
- RIVIERE-DU-LOUP
- ROBERVAL
- ROUYN
- ST-GEORGES, BEAUCE
- ST-HYACINTHE
- ST-JEROME
- ST-JEAN
- STE-MARIE, BEAUCE
- SHAWINIGAN FALLS
- SHERBROOKE
- SOREL
- THETFORD MINES
- TROIS-RIVIERES
- VALLEYFIELD

ADMINISTRATION DES LOYERS

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

RA1940



L'ISOLANT

DONNACONA

MONTREAL TORONTO HALIFAX SAINT JEAN WINNIPEG VANCOUVER

Alexander MURRAY & Company LIMITED

Anselme Côté & Fils

## A QUELLE HEURE LE TRAIN ? HORAIRE DES TRAINS A RIMOUSKI

← Descendant vers Halifax	Montant vers Montréal →
OCEAN LIMITED ..... 5 h. 34 A.M. (Départ de Lévis ..... 12 h. 15 A.M.) (Dép. de Montréal ..... 7 h. 30 P.M.)	EXPRESS MARITIME ..... 6 h. 53 A.M. (Arrivée à Lévis ..... 1 h. 05 P.M.) (Arr. à Montréal ..... 8 h. 45 P.M.)
SCOTIAN ..... 11 h. 52 A.M. (Dép. de Lévis ..... 5 h. 40 A.M.) (Dép. de Montréal ..... 11 h. 55 P.M.)	LOCAL ..... 11 h. 15 A.M. (Dép. de Rimouski à 12 h. 45 P.M.) (Arr. à Lévis ..... 8 h. 20 P.M.)
LOCAL ..... 3 h. 35 P.M. (Dép. de Lévis ..... 8 h. 45 A.M.)	SCOTIAN ..... 6 h. 03 P.M. (Arr. à Lévis ..... 1 h. 20 A.M.) (Arr. à Montréal ..... 7 h. 30 A.M.)
EXPRESS MARITIME ..... 11 h. 21 P.M. (Dép. de Lévis ..... 5 h. 25 P.M.) (Dép. de Montréal 12 h. (midi))	OCEAN LIMITED ..... 9 h. 44 P.M. (Arr. à Lévis ..... 3 h. 10 A.M.) (Arr. à Montréal ..... 8 h. 45 A.M.)

## OFFENSIVE SOVIETIQUE AU RALENTI SUR LE FRONT EST

(Commentaires de la British United Press)

Après trois mois de succès constants, l'armée soviétique semble ralentir sa poussée actuelle bien que la radio allemande annonce trois nouvelles attaques russes sur le front est. Deux facteurs semblent la cause principale du ralentissement de la poussée russe : les pluies torrentielles d'automne qui rendent les routes presque impraticables et le fait que les Allemands, ayant atteint le fleuve Dnieper à plusieurs endroits, semblent se préparer à présenter une plus grande résistance.

Il est donc possible de considérer que l'offensive soviétique a déjà atteint son sommet et qu'elle ne reprendra pas dans toute son étendue avant la fin des pluies d'automne, c'est-à-dire l'hiver prochain. Avant cette date, il est probable que les opérations militaires seront réduites à des escarmouches locales dans différents secteurs du front. Les armées en présence chercheront à sonder les positions de l'adversaire, mais on ne verra pas d'offensive de grande envergure avant l'hiver prochain. Cette interruption sera donc temporaire et partielle.

Les armées rouges reprendront sans doute leur grande offensive avant la fin de l'année 1943. Le délai imposé par la force des circonstances favorisera cependant les Allemands.

L'ennemi profitera sans doute de cette période de calme pour essayer de consolider ses positions, réorganiser ses cadres et se préparer à la défensive. Les troupes allemandes ont aussi un besoin urgent du repos que leur fournira ce délai, car la pression soviétique a sans doute épuisé toutes leurs ressources d'énergie, et même considérablement ébranlé leur moral.

Les Allemands pourront profiter du réseau stratégique de chemins de fer à leur disposition à l'ouest du Dnieper pour opérer toutes les modifications qui s'imposent à leur armée de Russie. La température ne nuira pas à ces manœuvres nazies, mais il est certain que l'aviation soviétique cherchera à braver l'intempérie pour pilonner et désorganiser les lignes de chemins de fer allemandes. Si les Russes réussissent dans cette tactique, ils pourront reprendre leur offensive l'hiver prochain contre une armée qui n'aura pas pu profiter du calme sur le champ de bataille pour se réorganiser.

D'autre part, il est certain que les Russes ne resteront pas oisifs pendant que les pluies d'automne imposeront un frein aux opérations militaires. Ils ont maintenant à leur disposition les lignes de chemin de fer à l'est du Dnieper envahies aux Allemands au cours de l'offensive d'été couronnée d'un si brillant succès. Il convient cependant de signaler que l'avance des troupes rouges au cours de l'été a imposé un nouveau problème aux défenseurs de la Russie. En reculant, les Allemands ont pris soin de détruire tout ce qui aurait pu servir aux Russes avant de céder du terrain.

Les Russes ont avancé si rapidement qu'ils ne se sont pas attardés à réparer les dommages causés ainsi par l'ennemi aux chemins de fer et aux travaux militaires. Ils devront donc maintenant réparer ces dégâts, car le problème de ravitaillement des armées soviétiques s'accroît dans la mesure même où ces armées gagnent du terrain.

Ainsi la prochaine étape sera purement une période de transition caractérisée surtout par les préparatifs en vue des futures opérations militaires proprement dites. L'importance de cette période dépendra de l'usage qu'auront pu en faire les Allemands et les Russes. Dans les circonstances actuelles, il semble toutefois que

les Russes pourront améliorer leurs voies de communications, réorganiser leurs troupes en vue de l'offensive, mais il n'est pas du tout certain que les Allemands puissent se servir d'une manière aussi efficace de leurs chemins de fer pour être prêts à la défensive l'hiver prochain.

Il reste encore possible que les Russes déclenchent de puissantes attaques dans certains secteurs, et il semble que ce soit la région située au sud de Zaporozhe qui offre le plus de perspective de combats immédiats. De la ville de Zaporozhe à la mer d'Azov, les Allemands ne peuvent pas compter sur un fleuve ou toute autre ligne de défense naturelle pour se protéger contre une poussée soviétique.

La pluie d'automne dans cette région peut certes ralentir les opérations, mais elle ne saurait les arrêter complètement. On se souvient en effet de la poussée allemande d'automne 1941 qui a permis aux Allemands de s'emparer de Rostov au mois de novembre. Une poussée analogue pourrait encore s'opérer cette année, mais elle serait déclenchée par les Russes cette fois.

### L'impôt canadien plus élevé qu'aux E.-U.

Ottawa. (B.U.P.) — Même si le Congrès des Etats-Unis approuvait le projet d'augmenter de dix pour cent les taxes sur le revenu, les Américains paieraient encore beaucoup moins de taxes que les Canadiens.

Ce fait est illustré d'une manière évidente par un tableau comparé des taxes payées au Canada, aux Etats-Unis et en Angleterre, par M. C. Fraser Elliott, percepteur de l'impôt sur le revenu au Canada.

Un contribuable canadien, célibataire et sans dépendant, qui a un revenu annuel de \$2,500 doit payer \$825,80 de taxes tandis qu'un contribuable américain de la même catégorie ne paiera que \$365, alors que l'Anglais paie \$944,20.

Le contribuable canadien qui a un revenu annuel de \$5,000 en paie presque la moitié en taxes (\$2,128), s'il est célibataire et sans dépendant tandis qu'un Américain, dans la même situation paiera \$920, et l'Anglais paie à peine plus que le Canadien, soit \$2,194,20.

### Règlements relatifs aux loyers pour "chambres", pensionnaires

Ottawa. — En vertu des nouveaux règlements de la Commission des Prix et du Commerce, relatifs aux loyers, en vigueur à compter du 1er octobre, les pièces ou les parties d'une maison, d'un appartement, d'un plain-pied, occupées par des "chambres" ou des pensionnaires, seront désignées sous le nom de "Chambres". Il est clair, de par la nouvelle ordonnance, que les taux exigés des locataires de "chambres" sont gelés et ne peuvent être augmentés sans un permis de l'Estimateur des Loyers.

### Nouvelle torpille

Londres. (P.C.) — La radio de Moscou a cité une dépêche de l'agence Tass décrivant une nouvelle arme employée par les Allemands dans leur lutte contre les tanks. Cette arme, que le communiqué appelle une nouvelle torpille terrestre, est chargée de 150 livres d'explosifs, et peut être dirigée d'un abri situé à 1.500 verges de distance. Un câble permet à l'opérateur de diriger la

## L'ANNEE PROCHAINE SERA LA PLUS DURE DE LA GUERRE

La bataille d'Italie n'est qu'une "opération d'avant-poste". — Injustifiable excès d'optimisme. — L'Allemagne a trois fois plus de divisions qu'au début de la guerre et sa puissance industrielle est encore grande.

Alger, au grand quartier général allié. — (Par Donald-G. Coe, de la B.U.P.) — Le secrétaire américain de la Marine, Frank Knox, a déclaré que la bataille d'Italie n'est qu'une "opération d'avant-poste" et il a ajouté que la guerre ne fait que commencer en Europe et dans le Pacifique.

Dans ses remarques, Knox entendait combattre l'excès d'optimisme qui prévaut en ce moment aux Etats-Unis.

Il a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse, vendredi, à Alger, à la suite d'une rapide tournée dans la région méditerranéenne. Pour des raisons de sécurité, on n'annonça sa visite qu'à son départ d'Afrique.

Knox a voyagé à bord d'un avion, d'un croiseur, d'un contre-torpilleur et d'une vedette. Il a conféré avec le lieutenant-général Mark-W. Clark au grand quartier général de la Ve armée; il a assisté au repli des Allemands de Naples la veille de la chute de cette ville et complété sa tournée en visitant Casablanca et Dakar.

"La phase la plus âpre et la plus coûteuse de la guerre reste à venir", a dit Knox. "En Europe, la guerre ne fait que commencer. Nous n'avons pas encore déclenché d'assauts contre la forteresse véritable de l'Europe".

1944 SERA LA PLUS DURE ANNEE DE TOUTE LA GUERRE BOSTON. — (B.U.P.) — Le secrétaire adjoint à la Guerre, Robert Patterson, a déclaré à la convention annuelle de la Fédération Américaine du Travail, que les troupes américaines sont maintenant prêtes à "porter des coups massifs à l'ennemi".

Il a averti, cependant, ses auditeurs que l'Allemagne a maintenu sur les théâtres de guerre trois fois plus de divisions qu'elle n'en avait lorsqu'elle a envahi la Pologne.

Voici le sombre tableau de la situation générale brossé par Patterson :

- 1.—L'Allemagne, cette année seulement, a levé et équipé plus de 60 divisions et elle a maintenant 300 divisions en campagne.
- 2.—L'Allemagne aura 3,000,000 de travailleurs de plus dans ses industries de guerre le 1er janvier, ce qui fera un total de 33,000,000 de travailleurs, comparativement à une armée industrielle de 23,000,000 travailleurs au début de la guerre.
- 3.—La puissance industrielle de l'Allemagne est encore grande, en dépit des bombardements et les Nazis sont constamment employés à produire de nouvelles armes. Le "rocket gun" allemand, par exemple, pèse moins d'une tonne et sa puissance de tir est égale à celle de six No-witzers de campagne.
- 4.—Le général George-C. Marshall, chef de l'état-major américain, a déclaré à des journalistes, à des industriels et à des chefs ouvriers, lors d'une conférence à huis clos, la semaine dernière, que "l'ennemi n'est nullement écrasé et que la plus dure année de toute la guerre sera celle de 1944".

"1944 sera l'année décisive", a ajouté Patterson.

machine, tout en fournissant le courant électrique qui meut la torpille. Le tout ressemble à un petit tank de la grosseur d'une nacelle de motocyclette.

## LE PERE PACIFIQUE, CAPUCIN FORT CONNU, EST DECEDE

Apôtre, linguiste et écrivain

L'Ordre des Capucins vient d'être endeuillé par la mort du Révérend Père Pacifique de Valigny, qui fut pendant près de 50 ans un infatigable apôtre missionnaire au service de l'Acadie et de la tribu des Micmacs de Restigouche, qui l'avaient surnommé leur "Patriarche", et qui, au surplus, fut un écrivain précieux par ses travaux historiques et linguistiques. Il est décédé le 29 septembre au soir, à Montréal, à l'âge de 80 ans. Son souvenir est impérissable dans la mémoire et le cœur de tous ceux qui l'ont connu.

Né à Valigny, diocèse de Poitiers (France) le 7 septembre 1863; baptisé à Glénay le lendemain, dans la même église où avait été baptisée en 1604 la Duchesse d'Aiguillon. Etudiant à l'Ecole Apostolique de Poitiers de 1877 à 1879. Entré dans l'Ordre de saint François à Carcassonne le 8 septembre 1879. Admis à la profession des vœux simples le 8 septembre 1880, des vœux solennels le 8 sept. 1883. Tonsuré par Mgr Taurin, capucin, à Carcassonne, le 4 oct. 1880. Victime de la persécution de 1880, expulsé violemment du couvent de Narbonne le 3 nov., exilé 10 ans en Espagne. Ordonné sous-diacre le 20 sept. 1884, diacre le 19 déc. 1885, à Orihuela, par Mgr Guisasaola, prêtre le 18 déc. 1886, à Vich, par Mgr Morgades. Envoyé à Igualada, le 9 sept. 1886, comme professeur à l'Ecole Séraphique; puis au Canada, le 3 décembre 1890, comme professeur de Philosophie, à Ottawa; nommé lecteur de théologie, le 28 juin 1892, par le T. R. P. Léonard, Provincial.

Envoyé comme missionnaire à Ste-Anne de Restigouche, le 10 août 1894, par le T. R. P. Alfred, Provincial, à la demande de Mgr Blais, évêque de Rimouski; arrivé le 15 septembre, installé le 7 octobre par M. le chanoine Saucier, ancien missionnaire; envoyé à Montréal en 1931, revenu en 1934, où il n'a cessé d'être le "Patriarche" de la mission indienne et l'édification de sa communauté.

## Représentants régionaux pour la campagne du 5e Emprunt

Le Comité national des finances de guerre a choisi six représentants régionaux pour diriger la campagne du cinquième emprunt de la Victoire dans l'est de la province. Les noms de ces représentants ont été rendus publics hier, aux quartiers généraux de la rue St-Pierre.

Le représentant de la rive sud pour la partie No 1. M. Philippe Béchard, président de la Cie A. Bélanger Lée, de Montmagny, est le représentant de la rive sud pour la partie No 2. L'honorable Jules-A. Brillant, M.C.L., industriel, représente la division du Bas St-Laurent.

Les représentants régionaux pour la partie nord du fleuve St-Laurent sont : M. L.-P. Turgeon, président de L.-P. Turgeon & Fils, marchand de papier, et M. W.-Q. Stobo, vice-président de la Canadian Import Company Ltd., qui ont été choisis pour la division de Québec, et M. R.-E. Joron, I.C., de Chicoutimi, nommé pour les régions de Chicoutimi et du Lac St-Jean.

La région de l'est a été divisée en cinq territoires, trois au sud du St-Laurent et deux au nord. M. Louis Morin, c.r., ancien bâtonnier général de la province, de St-Joseph de Beauce, a été choisi comme représentant de la rive sud pour la partie No 1. M. Philippe Béchard, président de la Cie A. Bélanger Lée, de Montmagny, est le représentant de la rive sud pour la partie No 2. L'honorable Jules-A. Brillant, M.C.L., industriel, représente la division du Bas St-Laurent.

Les représentants régionaux pour la partie nord du fleuve St-Laurent sont : M. L.-P. Turgeon, président de L.-P. Turgeon & Fils, marchand de papier, et M. W.-Q. Stobo, vice-président de la Canadian Import Company Ltd., qui ont été choisis pour la division de Québec, et M. R.-E. Joron, I.C., de Chicoutimi, nommé pour les régions de Chicoutimi et du Lac St-Jean.

## CONGRES GENERAL DE L'U. C. C.

L'Union Catholique des Cultivateurs tiendra son congrès général à Montréal les 20 et 21 octobre. Depuis le mois de juillet, une vingtaine de congrès régionaux ont eu lieu dans tous les districts agricoles de la province et l'on y a désigné des délégués au congrès général.

Au Secrétariat général de l'Union, 515, avenue Viger, Montréal, l'on prend les dispositions pour recevoir au moins cinq cents

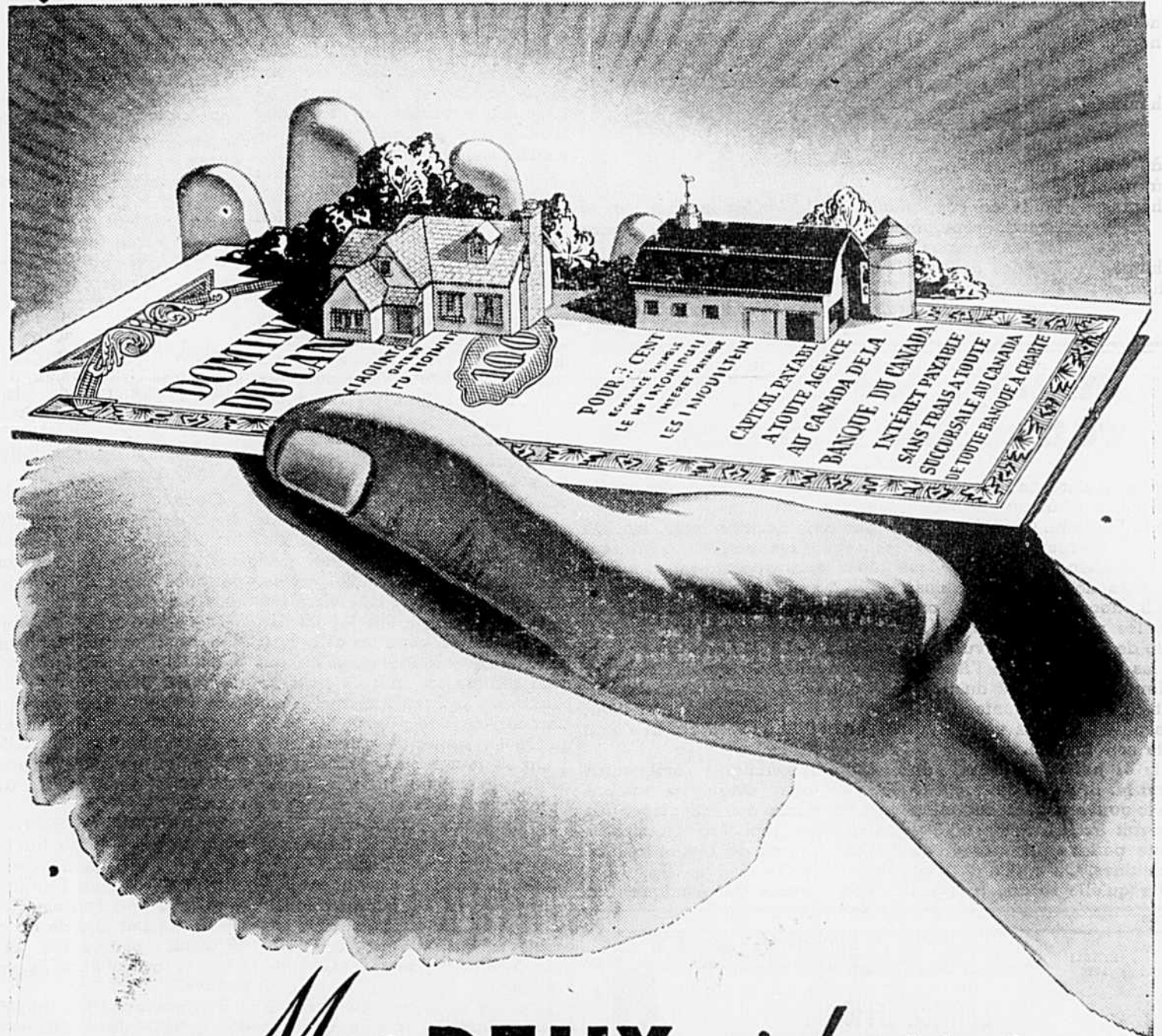
délégués, mais il est possible que l'assistance à la séance d'ouverture atteigne les mille personnes. Les délibérations auront lieu à la salle de l'Assistance publique et porteront sur l'étude de quelques problèmes agricoles de portée générale ainsi que sur un certain nombre de questions d'actualité.

Les séances d'étude seront sous la présidence de M. J.-Abel Marion, de Sainte-Edwidge, comté de Compton, président général de l'Union. Les principaux conférenciers seront M. l'abbé Léon Beaulieu, principal de l'Ecole normale de Sainte-Rose-de-Déguis, M. Roland Lésperance, B.S.A., fonctionnaire du ministère d'Agriculture de Québec, et M. J.-R. Pelletier, B.S.A., régisseur de la ferme expérimentale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

## Le smoking ou tuxedo

Tout le monde sait que, par les années passées, le smoking était noir et qu'il se portait avec col corné. Maintenant c'est le smoking à devant croisé qui est en vogue. En tissu bleu-noit, il est orné d'un collet châle du plus joli effet. Il se porte avec chemise à faux-col attaché et boucle noire.

Il faut se rappeler que le smoking en temps de guerre remplace l'habit de soirée, le "tail-coat" avec boucle blanche. Cet habit de cérémonie toutefois était déjà moins porté avant la guerre même dans de grandes circonstances.



## Mes DEUX richesses

TOUT cultivateur qui s'arrête à y penser admettra que c'est bien vrai. Ses deux richesses, aujourd'hui, ce sont la terre qu'il cultive et les Obligations de la Victoire qu'il met de côté pour améliorer sa maison, acheter de nouveaux instruments aratoires, et même augmenter le nombre de ses animaux. En effet, il n'y a rien de plus stable que de la bonne terre au soleil ni rien de plus sûr que des obligations garanties par toutes les richesses du pays. Avec ça, un homme est tranquille, il envisage l'avenir avec sérénité et il assure un héritage à ses gars et à ses filles.

Vous savez qu'il ne s'agit pas de faire un don au pays mais bien de lui prêter de l'argent qui vous rapportera des intérêts avantageux et qui constituera un capital pour l'avenir. Ces obligations, c'est en somme de l'argent comptant. En cas d'extrême nécessité, vous pouvez vous en

servir pour faire un paiement sur votre hypothèque ou régler une dette pressante; mais vous comprenez bien que, comme tout bon placement, vous devez le laisser s'accumuler d'année en année jusqu'à échéance. Ainsi vous ne faites pas seulement preuve de patriotisme mais aussi de bon jugement. Quand on peut servir son pays en même temps que son propre intérêt on serait bien mal avisé de ne point en profiter.

Cultivez donc votre terre et faites-la produire à plein rendement pour nourrir nos soldats, nos Alliés et vos bons clients de la ville. Acheté aussi des Obligations de la Victoire avec l'argent que vous gagnez aujourd'hui plus facilement. Vous serez bien aise d'avoir une réserve quand la paix sera revenue et vous serez fier d'avoir servi votre pays de deux manières: avec vos produits et avec votre argent.



Vous aurez bientôt l'avantage d'acheter des

# OBLIGATIONS de la VICTOIRE

# CONGRES REGIONAL DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS DU BAS ST-LAURENT

MESSEURS LES MARCHANDS DE LA REGION DU BAS-ST-LAURENT.

Rimouski, le 7 octobre 1943.

L'Association des Marchands Détaillants du Canada, Inc., a pour mission de grouper les Marchands progressifs d'une LOCALITE, d'une REGION, ou d'une PROVINCE, afin de leur donner l'avantage de se mieux connaître pour améliorer leur situation.

Les autorités provinciales de notre Association ont tenu à réunir nos succursales du Bas St-Laurent afin de leur exposer la situation actuelle du commerce soumis aux restrictions du temps présent.

Chaque marchand a ses troubles et se demande ce qu'il adviendra du commerce de détail. Chacun se rend compte de la coopération qui doit exister dans les différentes classes de la société. Chacun devrait considérer que le plan de l'union, de la coopération et de la bonne entente est encore le meilleur plan qui

pourrait lui aider à développer ses initiatives.

Ce Congrès Régional qui se tiendra à Rimouski, au Théâtre Carlier, jeudi le 14 octobre, saura certainement intéresser les marchands de bonne volonté qui ont à coeur l'amélioration de leur commerce local.

Nous voulons qu'une plus grande coopération soit mieux comprise au profit de ceux qui sentent le besoin d'améliorer leur situation commerciale. Nous vous invitons donc à venir assister à ce congrès qui sera d'un intérêt très important. Nous aurons deux représentants du bureau provincial de l'Association des Marchands Détaillants qui se feront un plaisir de répondre à vos questions. MM. Dubuc et Provost sont reconnus pour leur dévouement et leur attachement à la cause du marchand détaillant qui a besoin d'être protégé.

Nous aurons le plaisir d'entendre M. Louis-Philippe Plamondon, de Québec, qui représentera la Commission des Prix et du

Commerce en Temps de Guerre. Nous aurons l'immense plaisir d'entendre au dîner-causerie l'honorable Cyrille Vaillancourt, directeur-gérant des Caisses Populaires et aviseur de l'honorable Gordon, président-général de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

La succursale de l'Association des Marchands Détaillants de Rimouski sera très heureuse de souhaiter la bienvenue aux succursales-sœurs de Rivière-du-Loip, Mont-Joli et Matane et appréciera grandement la présence de tous les marchands qui voudront bien assister à cette journée d'étude. Notre invitation va à tous les Marchands des comtés de Rivière-du-Loip, Rimouski, Matane, Matapédia et Gaspé-Nord.

Que chacun soit le bienvenu à notre Congrès Régional. Une cordiale réception est réservée aux dames qui voudront venir nous honorer de leur présence.

Elzéar Gôté, président

## AGENDA DE LA JOURNEE DU 14 OCTOBRE A L'OCCASION DU CONGRES REGIONAL DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS

9.30 heures	Inscription des congressistes.
10 heures	Allocation de bienvenue de son Honneur le Maire, Mre Paul-Emile Gagnon, c.r.
	Conférence par M. Georges Masson, c.a. Sujet: notre commerce régional en marge des coopératives.
10.45 à 11.15 h.	Comités d'étude.
11.15 heures	Rapports des comités d'étude et discussions ouvertes jusqu'à midi.
12.15 heures	Cocktail à l'Hôtel St-Laurent, courtoisie de M. W.-H. Beaulieu, propriétaire.
12.45 heures	Lunch.
2 heures	Conférence par M. L.-P. Plamondon, représentant de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, suivie de discussion.
3 heures	Rapports des représentants provinciaux de l'Association des Marchands Détaillants, MM. Provost et Dubuc.
4 à 4.30 h.	Temps libre.
4.30 à 5 h.	Resolutions.
5 heures	Etude de l'opportunité de la fondation d'un comité régional, comprenant des représentants de toutes les succursales.
6 heures	Fin des délibérations.
7 heures	Dîner-causerie à l'Hôtel Georges VI. Conférencier d'honneur l'honorable Cyrille Vaillancourt, directeur-gérant de la Fédération des Caisses Populaires.

## En marge de la conférence de Québec

Avec la conférence historique de Québec, le Château Frontenac passera à l'histoire. C'est dans les murs de ce luxueux hôtel du Parcification Canadien, en effet, que les trois leaders des Nations Unies, Churchill, Roosevelt et King, ont élaboré les plans relatifs à la conduite de la guerre en vue d'écraser les puissances de l'Axe.

Pendant 18 jours, soit du 9 au 26 août, le Château Frontenac logea les plus éminents voyageurs de toute son histoire.

Dès le 31 juillet, le gérant du Château, M. B.-A. Neale, reçut avis que le gouvernement canadien se réservait exclusivement l'hôtel pour une période de deux ou trois semaines. On ne sut d'abord pas pour quelle raison, à cause

du caractère secret de la conférence.

Sur avis de trois jours, les 800 pensionnaires de l'hôtel durent quitter leurs appartements, même les vieux habitués qui avaient aménagé leurs chambres avec leurs propres meubles. On dut annuler, pour la durée de la conférence, de 2,000 à 3,000 réservations, sans pouvoir toutefois en donner les raisons, simplement parce que le gouvernement s'était réservé l'hôtel.

Les représentants américains logèrent aux étages à nombre pair, à partir du 16e étage; les Britanniques aux étages à nombre impair, à partir du 15e, et les Canadiens au 4e étage.

Une centrale téléphonique fut

installée à l'hôtel pour les besoins de la conférence.

Le troisième étage fut presque entièrement aménagé en bureaux. Les meubles durent être transportés et l'armée fournit le nécessaire pour l'aménagement de ces bureaux. Un système de communications secrètes y fut installé de même qu'un appareil pour la radio-télégraphie des photos. Il y avait même 20 autres bureaux à d'autres étages.

C'est au troisième étage que se trouvaient les plus de sentinelles. Pour entrer au Château, il fallait une passe rose, mais pour monter au troisième on devait montrer une passe bleue spéciale aux sentinelles. Ces dernières comprenaient des agents de la Gendarmerie royale et des marins. Le Château lui-même était gardé jour et nuit par une armée de sentinelles. On avait de plus installé des canons anti-aériens tout autour de l'hôtel.

On servit 35,000 repas pendant la conférence, soit l'équivalent de 2,000 repas par jour. Le chef Louis Balera dit qu'en temps normal 75 pour cent des pensionnaires prennent leurs repas au Château, mais les 660 délégués de la conférence, ne pouvant pas sortir, dejeunèrent, dînèrent et soupèrent à l'hôtel. De 150 à 175 prenaient leur petit déjeuner dans leur chambre, comparativement à une centaine en temps ordinaire. Vers 4 h. de l'après-midi, on devait servir le thé à 200 personnes environ. Aux repas principaux, les plats étaient abondants, variés et délicieux. Faisan, perdrix, homard et fruits divers, champignons, truite de rivière par-dessus tout, étaient servis. Cependant, en dépit de cette hospitalité toute canadienne, on dut faire maigre les marais pour se conformer à l'ordonnance de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

On se procura au Château les ameublements de chambre à coucher, les services d'argenterie, de verrerie et de coutellerie dont on eut besoin pour le logement et le service à la Citadelle.

Les cuisiniers du Château durent préparer un nombre considérable de sandwiches pour les aviateurs transportant les délégués à Washington et en Grande-Bretagne.

Tous les employés du Château furent unanimes à dire que les délégués étaient les clients les plus aimables et les plus faciles à servir qu'ils n'aient jamais vus. Plusieurs personnages se rendirent dans les cuisines pour féliciter personnellement le chef et ses aides.

Après la conférence, M. Mackenzie King, le général G.-C. Marshall et le lieutenant-général Sir Hastings Ismay ont envoyé des lettres de remerciements au gérant de l'hôtel, M. Neale, ainsi qu'un souvenir personnel au chef Balera et au premier garçon de table, Jacques Lapointe.

## EXAMEN MEDICAL DES APPELES

(Communiqué)

Il a été porté à l'attention de M. Arthur MacNamara, directeur du Service sélectif national, que la nouvelle méthode d'examen médical pour les hommes appelés en vertu des Règlements de la mobilisation pourrait prêter à confusion. Pour tirer les choses au clair, M. MacNamara désire expliquer encore une fois la nouvelle procédure.

Le nouveau système qui entre en vigueur très prochainement, a pour but d'incommoder le moins possible les appelés et de simplifier les rouages administratifs. Dorénavant, le Registraire indiquera sur l'« Ordre d'appel à l'examen médical » où et quand l'appelé devra se rendre pour subir son examen tel que ci-dessous indiqué :

(a) Si l'appelé demeure à une distance raisonnable d'un « Centre de réception », il lui sera enjoint de se rapporter à ce centre pour y subir son examen médical. Après cet examen, qui établira de façon définitive sa catégorie médicale, l'appelé retournera chez lui. (Il y a, dans la Province de Québec, deux « Centres de réception », l'un situé à Montréal, l'autre à Québec.)

(b) Si l'appelé demeure trop loin d'un « Centre de réception » pour qu'il lui soit possible d'y subir un examen médical et de retourner chez lui dans un délai raisonnable, il lui sera enjoint de se présenter chez un des médecins désignés dans son « Ordre d'appel à l'examen médical ». Il est entendu que ces médecins auront leur bureau à une distance raisonnable du domicile de l'appelé, et à cette fin, on en a nommé plusieurs dans différents centres de la province.

(c) Dans certains cas où l'appelé demeure dans une région très éloignée, il lui sera enjoint de se présenter devant un médecin de son choix pour subir son examen médical.

Dans tous les trois cas, sauf le dernier, il appartient donc au Registraire de décider où et quand l'appelé devra se présenter à l'examen médical. Auparavant, tout homme ayant reçu son « Ordre d'appel à l'examen médical » pouvait se présenter devant le médecin de son choix. Le Registraire, en recevant les résultats de ces examens mé-

dicaux, était très souvent obligé d'appeler un homme à subir un second examen médical, devant un bureau de révision composé de médecins militaires. Si le bureau de révision trouvait cet homme apte au service, il était appelé à suivre son instruction militaire et subissait un autre examen devant les médecins militaires du « Centre de réception ». On comprend facilement que cette procédure, en vertu de laquelle un homme pouvait subir trois examens médicaux, faisait perdre beaucoup de temps à l'appelé et retenait les services d'un trop grand nombre de médecins.

M. MacNamara a insisté sur le fait que cette nouvelle méthode ne change en rien les autres responsabilités d'un homme appelé en vertu des Règlements de la mobilisation. De plus, il n'y a aucun changement dans la manière de soumettre une demande de retardement.

**"JE SALUE TON PAIN DELICIEUX"**

**LES PAINS DE LEVURE ROYAL**

**"MOI, JE SALUE LA LEVURE ROYAL!"**

Donne un pain savoureux qui vous attire des compliments

TOUJOURS FIABLE L'ENVELOPPE HERMETIQUE EN PROTEGE L'ACTIVITE

## LES CANADIENS BOIVENT MAINTENANT TROP DE LAIT!

Un problème de production

Ottawa, (P.C.) — Les Canadiens ont si bien mis en pratique le conseil de « boire plus de lait » qu'ils ont créé un problème d'importance majeure pour les autorités fédérales.

Il y a une semaine, M. J.-P. Nadeau, assistant-régisseur des produits laitiers à la Commission des prix, disait qu'il faudrait nécessairement faire quelque chose pour arrêter l'augmentation de la consommation de lait si l'on ne voulait pas voir la production incapable de répondre à la demande.

Derrière cet avertissement, il y avait le fait — que les fonctionnaires ici appellent « extraordinaire » — que les Canadiens ont augmenté leur consommation annuelle de lait liquide de plus de 30 onces par capita, et il y a d'autres augmentations en perspective.

La consommation de lait liquide au Canada a augmenté de 370,000,000 livres pour être portée à 3,387,900,000 de livres entre 1940 et 1942. Un autre gain, estimé à 10 pour cent, a été annoncé pour les premiers six mois de 1943.

A un moment où le Canada doit faire face à des contrats anglais pour du fromage et autres produits laitiers, la consommation de lait au pays a représenté une partie encore plus considérable de toute la production de lait.

Ainsi, avec une production totale de 16,283,000,000 de livres en 1940, la consommation de lait représentait 18.5 pour cent. En 1942, avec une production totale portée à 17,528,200,000 de livres, la consommation du lait représentait 19.3 pour cent.

## Décès

—A l'hôpital St-Joseph de Rimouski, le 4 octobre, est décédée Mme Alphonse Plourde (Ferdinand Pigeon), de Rimouski. Elle n'était âgée que de 20 ans et 6 mois. La dépouille mortelle a été exposée à St-Robert-Bellarmin où ont eu lieu les funérailles mercredi.

—M. Laurent Marceau, de Sayabec, âgé de 80 ans, est décédé le 3 octobre. Trois frères et deux sœurs lui survivent.

—A Lac-au-Saumon, mardi, est décédé subitement M. Léo Marmen, marchand, président du comité de l'Emprunt de la Victoire pour le comté de Matapédia. Outre son épouse, Mme Marmen (née Dufour), le regretté défunt laisse un enfant.



## CULTIVATEURS ET TRAVAILLEURS AGRICOLES!

Si votre travail de ferme se ralentit l'hiver, vous êtes requis ailleurs dans des emplois essentiels

La pénurie de bois de chauffage peut être sérieuse pour notre population. Le manque de billes et d'autres produits nécessaires de la forêt menacerait notre effort de guerre. C'est pourquoi tout homme qui n'est pas nécessaire sur la ferme durant l'automne et l'hiver devrait s'offrir pour travailler dans les bois jusqu'à ce que l'agriculture requière de nouveau ses services.

Les cultivateurs dans des emplois essentiels durant la morte-saison agricole pourront retourner sur la terre lorsque nécessaire. De plus, ceux qui ont obtenu un ajournement militaire ne seront pas appelés tant qu'ils occuperont, au cours de la morte-saison de la ferme, un emploi essentiel approuvé.

Répondez immédiatement à cet appel d'importance vitale.

Pour plus de renseignements adressez-vous: au plus proche BUREAU DE PLACEMENT ET DU SERVICE SELECTIF ou au plus proche AGRONOME DU MINISTERE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE ou à votre COMITE LOCAL DE PRODUCTION AGRICOLE

SERVICE SELECTIF NATIONAL

## MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL, ministre du Travail A. MACNAMARA, directeur du Service sélectif national

PQ-A1-F

## LA BATAILLE DES CANONS, PAR LES CANONS

ET pour les CANONS



Sans armes à feu, la victoire est impossible. Nos hommes doivent affronter avec des armes égales ou supérieures, l'ennemi armé à la moderne. Et nos hommes doivent avoir tout ce qu'il faut. Ainsi la bataille pour les canons—canons automatiques gros et petits—croît en intensité à mesure que la bataille des canons et par les canons se poursuit avec de plus en plus d'ardeur et de violence.

Les ouvriers canadiens dans de nombreuses usines travaillent jour et nuit à la fabrication de ces armes. Il en sort constamment de grandes quantités des

ateliers de montage—fusils Lee-Enfield, mitrailleuses Bren, canons anti-avions Bofors, mitrailleuses Vickers, gros canons anti-tanks, mortiers de tranchée, artillerie légère, pièces lourdes de campagne, canons de défense côtière. Quelle encourageante bataille nos ouvriers et ouvrières livrent pour les canons!

Six mille hommes et femmes de la Banque de Montréal dans des centaines de succursales travaillent étroitement ensemble à fournir aux ouvriers de guerre, aux industries de guerre et à notre Gouvernement les facilités bancaires requises en période de guerre.

PORTEZ HAUT LE FLAMBEAU DE LA LIBERTE

## BANQUE DE MONTREAL

"BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EXPERIMENTE fruit de 125 années de fructueuses opérations

Succursale de Matane: E. L. W. BEAUCHEMIN, Gérant  
Succursale de Mont-Joli: J. A. E. DROUIN, Gérant  
Succursale d'Amqui: F. N. H. DEMERS, Gérant

**CONTINENTAL**  
ESTABLISHED 1899

SERVICE EFFICACE  
TOUJOURS A VOTRE DISPOSITION

Soumis à une épreuve de plus de 44 ans, le service de la Continental Life Assurance Co. a toujours donné satisfaction aux porteurs de polices et aux bénéficiaires.

THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE COMPANY  
Bureau-chef Toronto  
J.-ARTHUR EGAN, Gérant de division  
603, Edifice Québec Power, Québec.

**Schwartz**  
POIVRE NOIR

W. H. Schwartz & Sons Limited  
HALIFAX, CANADA

**"Schwartz" sur une épice signifie perfection**

COMME la maison Schwartz est la plus vieille au pays dans le commerce des épices, sa réputation n'est plus à faire... et ce commerce des épices a une histoire fort intéressante. C'est aux épices que les Indes Orientales hollandaises doivent leur richesse... et c'est la recherche des épices qui causa la découverte de l'Amérique par Colomb, qui voulait trouver une route moins longue partant de l'Europe.

A l'heure actuelle, l'île de Java est sous la botte des Japonais... on ne peut plus importer les épices et le poivre—mais Schwartz ne fut pas pris au dépourvu. Avec une rare proscience, cette maison avait accumulé des stocks considérables, si bien que jusqu'au moment où le gouvernement imposa le rationnement, elle fut en mesure de répondre à la demande de sa clientèle énorme. N'en continuez pas moins à acheter des épices Schwartz quand vous en trouvez dans les magasins—car elles sont les meilleures.

Schwartz—synonyme de supériorité!

**W. H. SCHWARTZ & SONS LIMITED**  
La plus ancienne maison canadienne de café et d'épices  
HALIFAX, NOUVELLE ECOSSE

**Présidents des comités unitaires de l'Emprunt.**

Les présidents des comités unitaires du 5e Emprunt de la Victoire, dans la région du Bas St-Laurent et de la Gaspésie (Division No 1), ont été choisis comme suit par le comité d'organisation régionale :

Comité de Rivière-du-Loup: Dr Antonio Paradis, de Rivière-du-Loup; comité de Témiscouata: M. Emilien Morin, de Cabano; comité de Rimouski: MM. L.-P. St-Laurent, de Luceville, et Wilfrid Ouellet, de Bic; comité de Matane: M. J.-C. Gagnon, de Matane; comité de Bonaventure: M. John G. Dallain, de New-Charlisle; comité de Gaspé: M. G.-E. Blanchard, de Chandler; comité de Matapédia: M. Léo Marmen, de Lac-au-Saumon.

**Association de Fabricants de Beurre et de Fromage de la région du Golfe, qui vient d'être fondée avec 65 membres et qui couvre les comtés de Gaspé (nord et sud), Matapédia, Matane, Rimouski, Rivière-du-Loup et Témiscouata, a élu, pour constituer son conseil de direction :**

M. Thurière Rioux, de Mont-Joli, président; M. Joseph Dubé, de Luceville, vice-président; M. Léopold Jean, de St-Donat, secrétaire-trésorier; MM. Alex. Beaulieu, de Rimouski, Zoël-A. Boudreau, de Causapsal, Antoine Desrosiers, de Ste-Flavie, Eugène Pinault, de St-Frs d'Assises, et L. Ph. Rioux, de St-Eloi, directeurs.

**PRESIDENTS DE L'EMPRUNT POUR LE COMTE DE RIMOUSKI**



M. L.-P. ST-LAURENT de Luceville.



M. WILFRID OUELLET de Bic.

**Horaires postal corrigé**

**HEURES DE FERMETURE DES COURRIERS ET DEPECHE AU BUREAU DE POSTE DE RIMOUSKI**

(Sujet à changement, sans avis)

TRAINS ALLANT VERS L'OUEST (MONTANTS)	Heure de fermeture des dépêches
Train No 1 (Express maritime) Tous les jours, excepté le dimanche	6.15 a.m.
Train No 31 (Local) Tous les jours, excepté le dimanche	10.45 a.m.
Train No 3 (Océan Limité) Tous les jours, y compris le dimanche	9.00 p.m.
TRAINS ALLANT VERS L'EST (DESCENDANTS)	
Train No 4 (Océan Limité) Tous les jours, y compris le dimanche	5.00 a.m.
Train No 32 (Local) Tous les jours, excepté le dimanche	3.00 p.m.
Train No 2 (Express Maritime) Tous les jours, excepté le dimanche	11.00 p.m.
RIMOUSKI-EST	Tous les jours excepté le dimanche 5.00 a.m.
QUAI ST-YVES	Tous les jours y compris dimanche 9.40 p.m.
POINTE-AU-PERE	Tous les jours excepté le dimanche 5.00 a.m. Tous les jours y compris dimanche 9.40 p.m.
NAZARETH (ST-NAZAIRE)	Tous les jours excepté le lundi 7.30 a.m.
N.-D. DE RIMOUSKI (SACRE-COEUR)	Tous les jours excepté le lundi 7.30 a.m.
BEAUSEJOUR	Tous les jours, excepté le dimanche 3.45 p.m.
RIMOUSKI-OUEST	Tous les jours, excepté le dimanche 3.45 p.m.
SAINTE-ODILE	Tous les jours, excepté le dimanche 7.30 a.m.
STE-BLANDINE	Tous les jours, excepté le dimanche 7.30 a.m.
ST-NARCISSE, via STE-BLANDINE	Tous les lundi, mardi, jeudi, samedi 7.30 a.m.
TRINITE-DES-MONTS (CENELLIER)	Tous les lundi, mardi, jeudi, samedi 7.30 a.m.
ESPRIT-SAINT	Tous les lundi, mardi, jeudi, samedi 7.30 a.m.
MACPES	Tous les lundi, mardi, jeudi, samedi 7.30 a.m.

**SERVICE AERIEN (Côte Nord)**  
(Matières de première classe seulement)

BAIE-COMEAU	Tous les jours excepté le dimanche 7.00 a.m.
Ch.-aux-OUTARDES	Tous les jours excepté le dimanche 7.00 a.m.
POINTE-LEBEL	Tous les jours excepté le dimanche 7.00 a.m.
MANICOUAGAN	Tous les jours excepté le dimanche 7.00 a.m.

SERVICE DES CASES POSTALES:	Tous les jours y compris le dimanche, de 7.00 a.m. à 11.00 p.m.
OUVERTURE DES PORTES DE LA SALLE D'ATTENTE:	Tous les jours y compris le dimanche 7.00 a.m.
FERMETURE DES PORTES DE LA SALLE D'ATTENTE:	Tous les jours y compris le dimanche 11.00 p.m.

LEVÉE DES BOITES AUX LETTRES DE RUES:	Tous les jours y compris le dimanche à 10.00 a.m. et 7.00 p.m.
DEPOSEZ DE BONNE HEURE.	

**Rotarymouksi**

PROCHAIN CONFERENCIER. — M. J.-Gatien Cartier, annonceur

au Poste C. J. B. R. de Rimouski. Sujet: La régie interne d'un poste émetteur de radio.

DEJEUNER PRECEDENT. — Notre président Me Amédée Caron nous a donné la primeur d'une causerie qu'il doit prononcer prochainement au Club Rotary de Québec. Il nous a fait l'histoire de la Seigneurie du Lac Métais depuis sa concession en 1693 par l'intendant de la Nouvelle-France jusqu'aux procès retentissants dont elle a été l'objet, entre la Couronne et la compagnie Price Brothers, qui a acquis ce territoire en 1876. M. Caron mérite bien des félicitations pour le travail fouillé et laborieux qu'il nous a présenté.

HENRI-A. MARTIN CHAMPION DE GOLF. — C'est avec plaisir que nous avons appris que notre confrère Henri-A. Martin a remporté, le 25 septembre, le championnat du Bic Golf Club, après une lutte très contestée avec M. Léopold D'Anjou. Félicitations, Henri! Décidément avec les deux «Hole-in-one» d'Amédée et les autres tournois remportés au cours de la saison par Tom Bernier, Lionel St-Pierre et Maurice Tessier, les Rotariens sont «un peu là» au golf!

QUATRE NOUVEAUX MEMBRES: Au cours du déjeuner de demain, nous aurons le plaisir de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres suivants: Capitaine Marc Blanchet, Denial Prosthesis; Godbout Gilfort, Printing & Publishing; L.-F. Stache Soucy, Pulpwood (distributing); Ernest Wells, Electrical Engineering. CIGARETTES POUR OUTRE-MER. — La semaine dernière le

club Rotary de Rimouski a expédié des cigarettes aux Rimouskois suivants: Major P. Simard, Corps Médical de l'Armée Canadienne; E-55477, Soldat C.-A. Vaillancourt, Infanterie; E-14557, Artilleur L.-P. Harper, Artillerie.

**HARLEM, CAPITALE DES NOIRS DE L'AMERIQUE**

**Father Divine et Joe Louis**

L'auteur de «New World A-Coming; Inside Black America» parle de Father Divine en ces termes: «Bien que la presse du pays ait parlé de Father Divine plus que de tout autre Noir d'Amérique — à l'exception de Joe Louis, — il est probable que l'influence qu'il exerce sur les siens et ses disciples, ne lui survivra pas bien longtemps. Et cela pour deux raisons: C'est une agitation, un mouvement qui ne compte point de missionnaires; en second lieu, ce mouvement n'a point de corps de doctrine à offrir aux foules. Il s'agit d'une manifestation sociale ayant pour objet une recherche accélérée de l'amélioration de l'existence au sein d'une période de crise économique.» Les propagandistes du communisme et du nazisme ont fait preuve de zèle dans Harlem mais il est étonnant qu'ils n'aient pas obtenu de succès considérable

quand on sait la situation pénible où se trouvent ces concitoyens de Harlem au point de vue national. Les Noirs de cette localité n'obtiennent pas facilement d'emplois, surtout d'emplois vraiment rémunérateurs. Leur sort n'a pas été considérablement amélioré par l'Ordre de l'Exécutif 8802 par lequel le Président Roosevelt comptait voir tous les citoyens du pays, nonobstant la race, la couleur ou la croyance, participer aux entreprises d'armements et de défense nationale. La discrimination dont souffrent les Noirs qui sont sous les drapeaux, surtout dans le sud du pays, a un mauvais effet dans Harlem et humilie profondément ses habitants de la localité noire de la métropole américaine. Mais, malgré tout cela, les nègres new-yorkais refusent, pour la plupart, de prêter l'oreille aux propagandistes de l'Axe et ils espèrent toujours que le jour viendra où ils seront considérés à l'égal des autres membres de la grande famille américaine. Le livre de M. Otley sur Harlem, renferme un chapitre des plus attrayants; c'est celui qui a trait à Joe Louis. Ce champion est à coup sûr l'idole des gens de race noire aux Etats-Unis. Et les Blancs feraient bien de ne point lui cacher leur admiration. En tous cas, parlant de Joe Louis et du petit discours que celui-ci a prononcé au Madison Garden à la suite du Navy Relief Show, M. Otley fait observer ce qui suit: «Joe Louis a dit, ce jour-là et à cette occasion: We'll win because we're on God's side.» La race noire a bien droit de faire sienne ce cri de foi d'un de ses fils très distingués! (Common Council for American Unity)

**La qualité que vous attendez**

**BUVEZ Coca-Cola GLACE**

TRADE-MARK

ROYAL BOTTLING WORKS, MONT-JOLI.

**POUR FAIRE DE meilleures CIGARETTES, employez'**

**WINDSOR**

TABAC À CIGARETTES

"Le tabac qui plait davantage"

**La "Lampe-Signal" Espoir des Naufragés**

EDISON MAZDA FABRIQUE DIVERS TYPES D'AMPOULES NECESSAIRES AUX SERVICES ARMÉS

ON a perfectionné plusieurs genres d'ampoules pour les durs services de guerre, par exemple, les robustes lampes employées sur les gilets de sauvetage et les radeaux et qui servent à repérer les naufragés. Quelle que soit la tâche assignée aux ampoules Edison Mazda on peut avoir confiance qu'elles s'en acquitteront efficacement.

**Amoules EDISON MAZDA**

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

**SERVICE SÉLECTIF NATIONAL**

**Changements dans le mode d'examen médical des appelés**

La marche à suivre relativement à l'examen médical sous le régime des Règlements du Service sélectif national (mobilisation) a été modifiée comme suit:

- Si l'appelé demeure à une distance raisonnable d'un "Centre de réception", il lui sera enjoint de se rapporter à ce centre pour y subir son examen médical. Après cet examen, qui établira de façon définitive sa catégorie médicale, l'appelé retournera chez lui. (Il y a, dans la province de Québec, deux "Centres de réception", l'un situé à Montréal, l'autre à Québec.)
- Si l'appelé demeure trop loin d'un "Centre de réception" pour qu'il lui soit possible d'y subir un examen médical et de retourner chez lui dans un délai raisonnable, il lui sera enjoint de se présenter chez un des médecins désignés dans son "Ordre d'appel" à l'examen médical. Il est entendu que ces médecins auront leur bureau à une distance raisonnable du domicile de l'appelé, et à cette fin, on a nommé plusieurs dans différents centres de la province.
- Dans certains cas où l'appelé demeure dans une région très éloignée, il lui sera enjoint de se présenter devant un médecin de son choix pour subir son examen médical.
- Tout homme appelé à subir l'examen médical recevra par la poste, de la part du Registraire de la division de Mobilisation, un "Ordre-examen médical" qui lui donnera des instructions précises quant à la marche à suivre pour son examen médical.

Les modifications dans la marche à suivre pour les examens médicaux ne changent en rien le droit de demander un ajournement de service militaire ni les catégories sujettes à ce service. Il ne s'agit que d'occasions moins d'inconvénients aux appelés; en effet, dans bien de cas ils n'auront à subir qu'un seul examen au lieu de deux ou trois comme autrefois. Celui qui peut subir son examen à un centre de réception n'aura plus de doutes quant à sa catégorie médicale car celle-ci sera définitivement fixée après un seul examen.

La loi exige que tout homme recevant un "Ordre-examen médical" se conforme strictement aux instructions du Registraire qui accompagnent cet Ordre.

**MINISTÈRE DU TRAVAIL**

HUMPHREY MITCHELL  
Ministre du Travail

A. MacNAMARA  
Directeur du Service sélectif national

**AVIS AUX DÉTENTEURS**

d'Obligations du Dominion du Canada

à 5%, échéables et rachetables au pair le 15 octobre 1943, et à 4%, échéables le 15 octobre 1945 (qui ont été appelées pour être rachetées au pair le 15 octobre 1943)

Ceux qui possèdent les valeurs mentionnées ci-dessus peuvent les convertir pour acheter des Obligations du Cinquième Emprunt de la Victoire datées du 1er novembre 1943. Les obligations des dites émissions seront acceptées au prix de 100% pour cent de leur valeur en paiement des Obligations du Cinquième Emprunt de la Victoire. Cette conversion peut être faite au cours de la Campagne du Cinquième Emprunt de la Victoire par le vendeur chargé de cet Emprunt qui passera chez vous, par votre Banque, ou par votre Compagnie de Fiducie ou de Prêts qui sont en mesure de vous fournir tous les renseignements que vous pouvez désirer.

Ministère des Finances

# LA VILLE DE RIMOUSKI

Etat des recettes et des déboursés  
1er janvier au 31 décembre 1942

Recettes		
Solde au 1er janvier 1942		\$ 8,220.25
Taxe Foncière de l'année	25,871.49	
Autres Taxes de l'année	3,791.63	
Taxe d'aires et Licences	10,203.32	
Service d'eau	43,677.79	
Arretages, taxe foncière	8,365.01	
Intérêts arretages	1,577.75	
Autres intérêts	1,664.10	
Comptes recevables	436.66	
Logements	1,346.55	
Intérêts Fonds Amortissement	2,160.00	
Jugements	578.02	
retrait Fonds Amortissement	30,000.00	
Reçus sur Placements	5,735.95	
Emprunts Temporaires	7,700.00	
Remboursement Assurance Chômage	68.01	
Comptes recevables	10,767.23	154,013.71
<b>TOTAL</b>		<b>\$162,233.96</b>

Déboursés		
Dépenses Générales et Administration	9,124.57	
Frais Généraux	142.55	
Entretien Aqueduc	5,171.80	
Entretien Voirie et Eclairage	18,685.35	
Département Incendie	2,626.33	
Hôtel de Ville et Police	229.04	
Assistance	5,994.70	
Magasin	1,283.10	
Intérêts Obligations	23,566.90	
Intérêts Emprunts temporaires	618.64	
Remboursement Obligations	17,700.00	
Remboursement Emprunts temporaires	9,200.00	
Fonds d'amortissement	3,523.68	
Logements ouvriers	6,000.00	
Fonds Bâtisses et Jurés	12.00	
Remboursement Bons Logements ouvriers	30,000.00	
Comptes payables	519.72	
Assurance Chômage	133.82	
Construction aqueduc	6,026.05	
Taxe d'amortissement et surtaxe	2,050.40	
Intérêts Logements ouvriers	2,720.00	
Assistance Publique	7,858.41	
	\$153,187.06	
Solde au 31 décembre 1942	9,046.90	
<b>TOTAL</b>		<b>\$162,233.96</b>

Certifié conforme aux livres  
(Signé) Henri-A. MARTIN, Comptable-Vérificateur.  
Rimouski, Qué., ce 30 avril 1943.

## ECONOMIE DIRIGEE POUR QUI ET PAR QUI ?

(Communiqué de l'Union des Electeurs)

Commentant le discours de M. Cyrille Vaillancourt au Congrès des Chambres de Commerce des Jeunes, à Sorel, en faveur d'une économie dirigée pour l'après-guerre, M. Louis Even, dans la causerie hebdomadaire de l'Union des Electeurs pour cette semaine, demanda pour qui et par qui doit normalement être dirigée l'économie.

L'économie de guerre, dit-il, dirigée à coups de décrets, de menaces d'amende et de prison, encarcane les producteurs comme les consommateurs. Ou a-t-on vu que l'économie dirigée actuelle produit plus de biens réels que l'économie d'avant-guerre? Quelle fosse plus de canons, plus de mitrailleuses, plus d'engins meurtriers, très bien. Mais l'économie d'avant-guerre n'a jamais fait défaut pour produire toute la nourriture, le vêtement et le logement qu'on lui a demandés. Si les biens n'allaient pas aux besoins, ce n'était toujours pas parce que la production manquait.

Pour qui existent toutes les bonnes choses offertes par la production? Pour les consommateurs. Qui donc est mieux capable de les diriger vers leur but que les consommateurs eux-mêmes? Qui doit dire à la production quoi faire, au transport quoi transporter et où le faire parvenir, qui, sinon les consommateurs pour qui tout cela existe?

Aujourd'hui, la production bat son plein, parce qu'il y a un consommateur qui paie. Ce consommateur de temps de guerre s'appelle l'Etat. Si le consommateur de temps de paix, qui s'appelle citoyen, a de l'argent pour payer, la production marchera aussi efficacement. Elle fera des choses différentes, parce que le consommateur payant aura des goûts différents. L'économie serait alors dirigée, mais par le consommateur, par les hommes et les femmes du pays.

Les ménagères canadiennes, dit M. Even, n'ont pas besoin des faiseurs de plans pour leur dire ce dont elles ont le plus besoin dans leurs maisons. Et les exécuteurs des commandes, agriculteurs, industriels, commerçants, n'ont pas, non plus, besoin des faiseurs de plans pour leur dire comment s'y prendre pour produire ce que les consommateurs commandent. La seule chose nécessaire, et la seule qui ait manqué avant la guerre, c'est le moyen de payer entre les mains des consommateurs.

## PROMOTION A RIMOUSKI

La promotion au 16e cours de commis du V. T. S. (Vocational Training School) de Rimouski, a donné lieu ces jours derniers à un banquet tenu en l'hôtel Georges VI de cette ville. De nombreux et distingués invités d'honneur rehaussaient de leur présence cette fête intime. Le major G.-B. Fels, commandant du camp de Rimouski et le capitaine-abbé G. Couturier, aumônier du V. T. S. présidaient au banquet. A leur côté on remarquait M. l'abbé A. Gagnon, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers de Rimouski; le capitaine L. Côté, officier en charge de l'enseignement technique pour le district militaire No 5; son assistant le capitaine Larhaye; le capitaine W. Dolbec, commandant en second du camp de Rimouski; le lieutenant J.-L. Rouillard, le sous-lieutenant G. Marceau ainsi que MM. A. Nadeau et J.-P. Tardif, professeurs à l'école des commis.

L'organisation du banquet avait été confiée à un comité élu par les élèves du 16e cours. Ce comité se composait comme suit: J.-P. Taillefer, président; J.-P. Tardif, président-conseil; G. Renaud, vice-président; F. Jubinville, trésorier; R. Grisé secrétaire et R. A. Lain, secrétaire-archiviste.

Au cours de la soirée, des allocutions furent prononcées par les invités d'honneur. On a reconnu que le cours des commis et d'une façon plus générale toutes les branches du V. T. S. du district militaire No 5 sont ce qu'il y a de mieux organisé au pays. Les commandants des divers camps n'ont que des éloges pour les militaires qui sont venus se qualifier au V. T. S. No 5. Le capitaine Côté a manifesté l'espoir qu'à la fin des hostilités une cinquantaine de classes au moins auront profité du cours de commis. Des cours, d'une durée de 12 semaines, portent principalement sur l'administration militaire, l'anglais, la dactylographie. La valeur du cours en soi est un fait reconnu; en plus du profit immédiat qu'en retirent les élèves militaires, il convient de ne pas perdre de vue l'avantage d'une expérience solide de la routine du bureau qui sera pour ces jeunes gens un atout puissant dans l'après-guerre.

MM. J.-P. Taillefer et J.-P. Tardif, respectivement président et président-conseil du comité d'organisation, présentèrent et remercièrent les orateurs.

## On doit vendre les pantalons sans rebords

Ottawa. — Un porte-parole de la Commission des Prix et du Commerce a annoncé aujourd'hui que la suppression des restrictions portant sur les rebords des pantalons et la vente de deux pantalons avec chaque complet n'entrerait pas en vigueur immédiatement pour ce qui est des

## LE SUCCES DE L'EMPRUNT DES E. U. EST DE BON AUGURE POUR NOTRE CINQUIEME EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Au moment où les Etats-Unis viennent de terminer triomphalement la campagne de leur troisième emprunt de guerre, le Canada s'appête à lancer son cinquième emprunt de la Victoire. L'objectif fixé par Washington est de quinze milliards de dollars. En trois semaines, ce montant a été sursouscrit, et l'on a tout lieu de croire que les souscriptions atteindront vingt milliards lorsque les chiffres définitifs auront été compilés. L'actuel succès de l'emprunt des Etats-Unis est de bon augure pour l'importante opération financière que fera Ottawa dans moins de quinze jours.

En tenant compte du prochain emprunt canadien de \$1,200,000,000, notre trésor fédéral aura recueilli un peu plus de cinq milliards de dollars avec les émissions de bons de la Victoire. Cette somme peut paraître fabuleuse.

## AU THEATRE CARTIER

11-12-13 octobre 1943.  
Feux de Joie  
Ray Ventura et ses Collégiens, Raymond Cordy.

Les instrumentistes d'une musique militaire, leur temps de service terminé, se retrouvent « dans le civil » et décident d'exploiter eux-mêmes un hôtel abandonné sur la Côte d'Azur. D'abord ils n'ont que deux clientes, puis ils finissent par attirer du monde dans leur hôtel, grâce aux concerts qu'ils offrent à leur clientèle. Ce qui ne fait pas l'affaire d'un hôtelier concurrent qui sabote leur hôtel un jour de réception...

Comment nos amis en sortiront-ils?...  
Ne manquez pas cette brillante comédie musicale qui sera précédée par les actualités de guerre et une comédie.

## 14-15-16 octobre 1943. Random Harvest

Ronald Colman, Greer Garson. Dans ce film extraordinaire, Colman joue le rôle d'un riche anglais qui perd la mémoire durant la première Grande Guerre. Il est envoyé dans un asile mais réussit à s'enfuir pour devenir amoureux d'une gentille actrice qui lui crée une vie nouvelle. Mais un jour, il est victime d'un accident qui lui rend la mémoire, mais par contre il perd toute notion de ce qui s'est déroulé depuis qu'il a quitté l'asile.

Sa femme réussira à se faire engager comme secrétaire. De ce moment commence une lutte pour reconquérir l'amour de celui qui a partagé sa vie.

Ne manquez pas ce grand drame qui sera complété par le 4e épisode de la série « Adventures of Smiling Jack » et comédie.

complets que l'on achète tout fait. Plusieurs complets ont été confectionnés en conformité avec les restrictions imposées et on devra les écouler avant que l'on puisse se procurer les pantalons avec rebords ou avant que l'on puisse acheter un complet avec deux pantalons.

se aux gens qui n'ont pas l'habitude de compter par milliards les actes fédéraux. Si l'on s'arrête à songer, cependant, que le revenu national s'est accru dans une proportion encore plus forte, durant le même temps, la magie des chiffres ne cause plus autant d'étonnement.

Il convient de souligner que si cette somme de cinq milliards de dollars constitue une dette de l'Etat, elle représente en même temps les économies de millions de citoyens. Ce n'est pas de l'argent payé en impôts, perdu à tout jamais; mais, bien au contraire, de l'argent placé à bon intérêt sur la meilleure valeur du jour, et qui formera, après la guerre, une réserve précieuse pour toutes les familles qui auront eu la sagesse et la prévoyance d'acheter ces bons de la Victoire.

Nous sommes privilégiés, à l'us d'un point de vue, de vivre au Canada. A toutes les raisons que nous pourrions invoquer à ce sujet, nous en ajouterons une

nouvelle tirée des grands emprunts nationaux lancés presque simultanément aux Etats-Unis et au Canada. Savez-vous que les citoyens américains viennent d'acheter des obligations rapportant 2 p.c. d'intérêt échéant dans dix ans, et des titres à 2 1/2% d'intérêt payables dans vingt-six ans? Or, les bons de la Victoire qui seront offerts aux Canadiens à partir du 18 octobre prochain rapporteront 3% d'intérêt et ils seront remboursables dans seize ans, en 1959. Le prêteur de chez nous touche donc un revenu sensiblement plus élevé, avec son bon de la Victoire, que son frère des Etats-Unis qui n'a pas hésité un seul moment, pourtant, à souscrire les quinze milliards de dollars qui lui étaient demandés.

**HÂTONS LA VICTOIRE**  
EMPRUNT de la VICTOIRE

## AU THEATRE RIMOUSKO.S

9-11-12 octobre 1943.  
Bandit Ranger  
Tim Holt, Cliff Edwards, Joan Barclay

Ce Western est un autre des grands succès de Tim Holt, célèbre cowboy aimé de tous. Il se surpasse dans ce film. Vous aimerez plus que jamais encore, à le voir à la poursuite de bandits de réputation internationale. Il aura beaucoup de « fil à retordre », mais comme toujours il en viendra à bout.

Ne manquez donc pas ce grand film de l'ouest. Vous verrez aussi le 9e épisode de la série « Daredevils of the West » et un sujet court.

## 13-14-15 octobre 1943. Ces dames aux chapeaux verts

Larquey, Alice Tissot, Marguerite Moréno. La jeune orpheline Arlette, es recueillie par ses quatre cousines les demoiselles Davernis, surnom mées les « demoiselles aux chapeaux verts ».

L'espièglerie d'Arlette contraste avec la rigidité compassée des vieilles filles. Arlette découvre le secret d'une affection déçue, dont sa cousine Marie est l'héroïne. Elle se met dans la tête de renouer l'intrigue entre Marie et le professeur Ulysse Hyacinthe et y réussit. Ce mariage entraînera à sa suite bien des petits incidents, tous plus drôles les uns que les autres.

Vous verrez aussi un sujet court et comédie.

**J'AI TROUVÉ UNE "MEILLEURE MÉTHODE" POUR CORRIGER LA CONSTIPATION**

Presque tous, aujourd'hui, nous travaillons plus fort... et, il n'est certainement pas le temps de souffrir de la constipation ordinaire due au manque du "volume" dans l'alimentation. Si vous souffrez de ce malaise, corrigez-en la cause... mangez du ALL-BRAN KELLOGG régulièrement, au lieu de vous "droguer" avec des purgatifs violents qui ne soulagent que temporairement.

Cette succulente céréale—elle est épatante dans les muffins, aussi—maintient une régularité naturelle... arrête le malaise avant qu'il ne se produise. Essayez-la! Mangez ALL-BRAN tous les jours... buvez beaucoup d'eau... et voyez pourquoi on l'appelle une "meilleure méthode." Vendu en boîtes de deux grandeurs chez presque tous les épiciers. Fabriqué par Kellogg à London, Canada.

**75<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE**

# LA QUALITÉ VIENT D'ABORD

Depuis les débuts de la maison Penmans en 1868, la qualité exceptionnelle a été le facteur basique des Articles Tricotés portant la marque de commerce ci-dessous. Aujourd'hui, vu les conditions actuelles, le nombre de modèles offerts est plus restreint... mais la qualité supérieure reste toujours la même. Pendant la période d'approvisionnement limité, la répartition est arrangée d'une façon équitable pour chaque localité.

ARTICLES TRICOTÉS  
SOUS-VÊTEMENTS • BAS • VÊTEMENTS

# Penmans

WARRANTED 100% PENNANS GRADE KNIT GOODS

## IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE



AVANT LA GUERRE: Robert ne s'inquiétait pas au sujet de la quantité de charbon qu'il pouvait brûler ou gaspiller—le combustible était abondant. Il ne savait pas ses cendres et il maintenait dans sa maison une température de serre-chaude.



AUJOURD'HUI: Le charbon est précieux. Il en faut beaucoup pour maintenir en pleine activité nos industries de guerre. Robert aide en brûlant moins de charbon dans sa maison.

**Faisons notre part sans hésiter—et la victoire sera assurée**

C'est pour nous tous un devoir que d'économiser le charbon. Vous avez plusieurs moyens de le faire: nettoyez vos tuyaux et vos fournaies—sassez vos cendres avec soin—cafeutez vos portes et vos fenêtres—ne chauffez pas votre intérieur à l'excès—ne négligez pas vos feux, car les allumages fréquents sont un gaspillage de charbon. Prevez-vous d'un peu de confort—nos soldats se privent de beaucoup de choses outre-mer. Chaque pelletée de charbon économisée est une contribution à la victoire!

Le coût de cet espace a été défrayé par

**LA BRASSERIE DAWES BLACK HORSE — LA BRASSERIE DOW LA BRASSERIE FRONTENAC**

GRAND NOMBRE DE PONTS A RECONSTRUIRE EN GASPESIE

Cette reconstruction s'impose pour aider au progrès de la région. — Il y a 182 ponts en Gaspésie.

QUEBEC. — L'hon. Georges Dansereau, ministre des Travaux publics dans le gouvernement de la province, de retour de la Gaspésie, a déclaré que pour aider au progrès de la région et faire face aux besoins de l'avenir il faudra réparer, élargir ou reconstruire un grand nombre de ponts sur la péninsule gaspésienne.

Le ministre des Travaux publics a été heureux de constater que les pêcheurs de la Gaspésie sont satisfaits de l'augmentation du prix de leur poisson, mais le progrès général ne peut continuer sans une amélioration des communications.

La route actuelle a bien servi la population. Cependant, les conditions du trafic ont tellement changé en ces dernières années que l'heure est venue de l'améliorer.

Le ministère de la Défense nationale a fait faire une inspection du réseau routier. Le ministre provincial de la Voirie, l'hon. T. D. Bouchard, a inspecté lui-même la route au cours de l'été, en compagnie du ministre de la Gaspésie, l'hon. Perrault Casgrain, député de Gaspé-Nord.

L'hon. M. Dansereau a voulu étudier lui-même le problème des ponts, qui est très important. Il y a 182 ponts en Gaspésie, dans les comtés de Matane, Matapédia, Bonaventure, Gaspé-Sud et Gaspé-Nord. La plupart portent les noms de ceux qui en ont décidé la construction et, en passant sur les 182 ponts en bois, en fer ou en béton, le ministre des Travaux publics a pu retraire l'histoire politique de la Gaspésie.

Il a vu les ponts Joseph Bergeron, John-Hall Kelly, Charles Devlin, Fabien Bugeaud, Maurice Brassat, Alexandre Chouinard, Rodolphe Lemieux, Gustave Lemieux, John-C. Kaine, Mgr Ross,

J.-E. Caron, J.-L. Perron, J.-L. Boulanger, Antonin Galipeault, Alexandre Tschereau, Lomer Gouin, etc.

Le plus grand de tous ces ponts est situé à Ste-Anne-des-Monts et le ministère des Travaux publics est à la reconstruire actuellement. Pour les autres ponts de la région sera jugée nécessaire, l'hon. M. Dansereau étudiera avec ses officiers l'opportunité de constructions plus larges.

Les 182 ponts de la Gaspésie sont entretenus par le ministère des Travaux publics. Même les vieux ponts en bois sont encore solides, grâce à la surveillance exercée, mais, graduellement, ils devront disparaître pour faire place à des ponts métalliques ou en béton.

L'hon. M. Dansereau est revenu avec tous les renseignements dont il avait besoin avant de préparer la grande entreprise de la réfection des ponts.

Le ministre a dit qu'il y a une grande demande de bois dans la région et que les opérations forestières se poursuivent à pleine capacité. La main-d'œuvre est un problème là comme ailleurs, mais on espère étendre la période des opérations afin de satisfaire à tous les besoins.

L'hon. M. Dansereau était accompagné de Mme Dansereau et de son secrétaire particulier, M. Raymond Cormier. En route, le ministre s'est arrêté à Rivière-Bleue, comté de Témiscouata, et y a visité un orphelinat en compagnie du député du comté, M. J.-A. Beaulieu.

En traversant le comté de Gaspé-Nord, le ministre des Travaux publics a appris que son collègue du conseil exécutif, l'hon. Perrault Casgrain, visitait lui-même le comté qu'il représente au Parlement de Québec en précédant l'hon. M. Dansereau de quelques heures. Partout, celui-ci a eu les échos du passage du ministre de la Gaspésie dont la population admire l'inlassable dévouement.

Les Méchins. Va-et-vient. — Mme Michel Rosignol est allée à Edmundston, N. B., pour assister aux funérailles de son père M. Ouellet.

Mme Louis Keable a passé une semaine à Québec.

Mlle Simone Laviole est de retour de l'hôpital St-Luc de Québec, après avoir subi une grave opération.

Mme Yvon Verrault et sa fillelette nous ont quittés pour demeurer à Rimouski.

La Révérende Sr Marie du Rédempteur, des Srs du St-Rosaire, est actuellement à Ste-Anne de Beauré pour assister aux noces d'or du couvent.

Rivière-au-Renard

—Le Rév. Père Hubert, Capucin, a passé 5 jours à Rivière-au-Renard du 24 au 29 septembre, pour visiter la fraternité du Tiers-Ordre. Il a donné plusieurs instructions aux Tertiaires et il a aimé leur bon esprit. La Fraternité compte actuellement une centaine de membres.

—M. le curé nous transmet les renseignements suivants concernant le Syndicat des Pêcheurs-Unis de Rivière-au-Renard.

En 1942, les pêcheurs ont vendu à leur coopérative 1.638.000 lbs de morue, tandis que cette année ils sont déjà rendus à 1.650.000 lbs; et cependant la saison de la pêche n'est pas encore terminée. Elle sera donc supérieure à l'année dernière. Les pêcheurs constatent que la coopération est bien préférable à ce qui se passait il y a 30 et même 40 ans alors qu'un prix dérisoire était payé pour le poisson. Mais, est-ce que la coopérative continuera ainsi à aider les pêcheurs? Oui, mais à la condition qu'ils continuent à se grouper ensemble, à la condition aussi qu'ils se défient des exploités et de ceux qui ne sont pas capables de prévoir l'avenir, qui voient avec dépit une prospérité méritée par un travail ardu et qui, au contraire, ils devront se rattacher à des personnes qui n'ont en vue que le bien-être de tous.

—Les écoles de la paroisse sont toutes en fonction. Les titulaires sont: L'école No 1 (le Couvent), sous la direction des Rév. SS. du St-Rosaire, aidées de Mmes Marie-Ange Cotton et Céline Boulay. Ecole de Rivière-au-Renard ouest, Mlle Eva Després

et Anita Dumaresq; Ecole de Petite-Rivière, Mlle Yvonne Preston et Eveline Samuel; Ecole de Pont Gouin, Mlle Anita Samuel et Aurèle Dupuis; Ecole de la rivière, Mlle Thérèse Joncas; Ecole de la rivière Morris, Mlle Reine Bond et Percia Noël; Ecole des garçons, M. Philippe Boulay.

Saint-André de Restigouche

Mariage. — Dernièrement eut lieu le mariage de Mlle Gertrude Lapointe, fille de Mme Ve Arthur Lapointe, avec M. Maurice Langlois, fils de M. et Mme Napoléon Langlois, d'Amqui.

Naissances. — M. et Mme Lionel Leblanc font part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon, baptisé sous les noms de Leo-Paul, Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Leblanc, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Euchariste Fortier, un garçon, baptisé sous les noms de Joseph-Arthur-Armand. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Roy, de Sellarsville, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient. — Mlle Gilberte Lévesque est de retour de Québec après y avoir travaillé quelques temps.

Mlle Thérèse Charest est partie pour aller étudier au couvent des Soeurs de la Charité à Rimouski.

M. l'abbé Jean-Marie Beaulieu est allé poursuivre ses études au séminaire de Rimouski.

M. et Mme Joseph-B. Lévesque ont fait un court séjour à Québec dernièrement.

Mme Patrice Morneau, de Ste-Louise, est en visite chez ses parents M. et Mme Joseph Deschênes.

M. W. LeHouillier, de Rimouski, était de passage à St-André récemment.

M. et Mme Gaudiose Vallières, M. et Mme Athanase Lapointe étaient à Amqui ces jours derniers.

Mlle Solange Roussel, de l'évêché de Rimouski, a passé quinze jours à St-André, l'invitée de M. et Mme Raymond Roussel.

Étaient de passage à St-André récemment: M. et Mme Napoléon Langlois, MM. Marcel, Ludger Langlois, M. et Mme Adrien Langlois, d'Amqui, M. Rosario Mercier, de Causapscal, et M. J.-C. Gendron, de St-Octave.

Mlle Marcelle Couturier et Marie Pelletier sont allées travailler à Montréal.

GRANDE-VALLEE CELEBRE UN CENTENAIRE

Le petit village de Grande-Vallee, situé sur le littoral nord de la Gaspésie, à mi-chemin environ entre Sainte-Anne-des-Monts et Gaspé, a commémoré par des fêtes magnifiques, le 19 septembre dernier, le centenaire de l'établissement de son premier habitant.

Il y eut le matin messe pontificale en plein air par S. E. Mgr Ross, évêque de Gaspé, banquet le midi, dévoilement dans l'après-midi d'une plaque commémorative du premier colon, Alexis Caron; et le soir, concert et feu d'artifice.

Ouverte à la colonisation pour la première fois en 1843, la paroisse de Grande-Vallee ne reçut son organisation religieuse qu'en 1906, alors qu'elle fut érigée sous le vocable de Saint-François-Xavier, en l'honneur de Mgr F.-X. Bossé, ancien missionnaire de la côte nord. Elle avait un curé résident depuis 1905, ayant été auparavant desservie par voie de mission depuis 1846. Elle tire son nom de la rivière Grande-Vallee, ainsi appelée de la vaste vallée qu'elle arrose. Son territoire comprend l'ancien territoire de la seigneurie de Grande-Vallee, concédée à Nicolas Hazeur à la fin du dix-septième siècle.

Cabano

Syndicat Catholique. — Un syndicat catholique vient de se former pour nos travailleurs du village; les bases en ont été jetées dimanche dernier et le bureau de direction a été formé comme suit: Président: M. Eliud Laplante; Vice-Prés.: M. Rosario Ducharme, M. Gérard Lebel; Directeur: M. Yvanhoe Boucher; Secrétaire: M. Gérard Paquet. Nous faisons des vœux pour que ce groupement progresse et soit à l'avantage de nos ouvriers.

PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHÉ

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS SUR LES MARCHES.

Volailles vivantes: Poules. — Les arrivages sont considérables. La demande est régulière et les prix sont stables.

Poulets à Rôtir. — Les arrivages sont assez abondants. La demande a ralenti et les prix ont quelque peu fléchi.

Poulets à griller. — Les arrivages sont modérés. La demande est bonne et les prix sont stationnaires.

Dindes. — Les arrivages sont limités. La demande est bonne et les prix sont fermes.

Volailles abattues: Poules et Poulets. —

Les arrivages sont peu abondants. La demande est active et les prix sont fermes.

Oeufs: Montréal et Québec. — Les arrivages sont insuffisants aux besoins et les prix sont fermes.

Veaux abattus: Montréal et Québec. Marche ferme aux prix actuels. Porcs livrés abattus: Montréal et Québec. —

Marché stable et prix soutenus. Prix de remise pour beurre et fromage. Montréal et succursale de Québec.

BEURRE FRAIS. Semaine finissant le 27 sept. 1943 inclusivement

No 1 pasteurisé 33 1/2c. No 2 pasteurisé 32 1/2c. No 3 pasteurisé 31 1/2c.

FROMAGE BLANC. Semaine finissant le 28 septembre 1943 inclusivement.

"Fabriqué le ou après le 1er juin 1943"

No 1 20c. No 2 19 1/2c. No 3 19c.

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique.

N. B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Prix de remise de la Coopérative Fédérée de Québec, Succursale de Québec. Semaine finissant le 2 octobre 1943 inclusivement.

OEUFs. A — Gros 49c. A — Moyens 47 1/2c. B — 39c. C — Poulettes 41 1/2c. D — 32c.

VEAUX ABATTUS "Engraisés au lait"

Bons — 90 lbs et plus 20c. Moyens — 19c. Communs — 18c.

Veaux d'étable abattus 16c à 18c. Veaux de champs abattus 15c à 17c.

AGNEAUX ABATTUS. Bons — 35 lbs et plus 21c. à 22c.

POULES ABATTUES. A — 5 lbs et plus 26c. A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 25c.

B — 5 lbs et plus 24c. B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 23c.

C — 5 lbs et plus 22c. C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 21c.

D — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 20c. D — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 19c.

POULETS ABATTUS "Engraisés au lait"

A — 5 lbs et plus 33c. A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 32c.

B — 5 lbs et plus 31c. B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 30c.

POULETS ABATTUS "Sélectionnés"

A — 5 lbs et plus 31c. A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 30c.

B — 5 lbs et plus 29c. B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 28c.

C — 5 lbs et plus 26c. C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 25c.

D — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 24c. D — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 24c.

POULETS ABATTUS "à griller"

A — 34c. B — 32c. C — 28c.

DINDES ABATTUES "Vieux mâles"

A — 34c. B — 32c. C — 29c.

DINDES ABATTUES "Vieilles femelles"

A — 35c. B — 33c. C — 30c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8 p.c. aux expéditeurs individuels et de 5 p.c. aux Coopératives affiliées.

PORCS LIVRES ABATTUS. Pesanteur de 100 à 180 lbs 16 1/2c. prix net

PORCS LIVRES VIVANTS "Classification établie après l'abatage"

Sur base du bacon « pesanteur chaude » 16.60c. prix net

Georges MASSON. COMPTABLE AGRÉE. CHARTERED ACCOUNTANT. 149 St-Germain, RIMOUSKI.

CARTES PROFESSIONNELLES. — Avocats —

GAGNON & GAGNON. AVOCATS. Paul-Emile Gagnon, C. E. Gilles Gagnon. Immeuble de la Cie de Power, RIMOUSKI.

CASGRAIN, CARON & TESSIER. AVOCATS. Perrault Casgrain, C. E. Amédée Caron, C. E. Maurice Tessier, L. L. Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALS Bureau à AMQUI: Le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois au bureau de l'hôtel Gagnon.

ARTHUR GENDREAU, L.L. L. AVOCAT. Immeuble Banque Provinciale RIMOUSKI. Bureau Amqui (hôtel Leclair) Les 1er et 3ème samedis de chaque mois.

ALPHONSE GARON, C. E. AVOCAT. RIMOUSKI. Bureau à AMQUI (hôtel Gagnon) les 1er et 3ème samedis de chaque mois. Bureau à MATANE (hôtel Berlier) les 2ème et 4ème samedis de chaque mois.

ARTHUR ST-ONGE. AVOCAT. Edifice Lepage RIMOUSKI. C. P. 720. T6L 270. Bureau en fin de semaine à Amqui.

Notaires. EUDORE COUTURE. Licencié en droit. Bureau: Immeuble GILBERT. Domicile: Rue St-Germain RIMOUSKI.

BELZILE & BELZILE. NOTAIRES. Gleason, Belzile, L.L.L. Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALS RIMOUSKI.

Arpenteur. LOUIS-LEO DOYON. ARPEUTEUR-GEOMETRE. Ingénieur-Forêtier. Coanell RIMOUSKI. T4L 834. Bureau: 14 Rue St-Germain RIMOUSKI.

Médecin. Dr J.-O. DRAPEAU. MEDICIN-CHIRURGIEN. Des Hôpitaux de Paris. 114 Rue St-Germain RIMOUSKI.

Dr OMER LECLERC, M. D. Médecin général et obstétricien. SPECIALITE: Maladies des enfants. Avant-midi, consultations à l'Hôpital. Heures de Bureau: 2 à 4, l'après-midi. Soirs: 7 à 9 heures.

Courtier. J. ADEODAT DRAPEAU. Courtier d'Assurances Générales, Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladies, etc. BUREAU: Rue Lepage, près du Garage Deschênes & Dionne. Téléphone 75 RIMOUSKI. R. P. 80.

Irénée Gendreau. Courtier en fruits et légumes. RIMOUSKI, P. Q. T4L Rés. 639. T4L Entrepôt 61.

RADIO CHRC. Québec, P. Q. 800 Kilocycles --- 1000 Watts. LES MEILLEURS PROGRAMMES DE 7.30 A.M. À MINUIT.

BUREAU A MONT-JOLI: LE PREMIER LUNDI DE CHAQUE MOIS A L'HOTEL LAVOIE A AMQUI. LE DEUXIEME LUNDI HOTEL LANGRIS A TROIS-PISTOLES. LE DEUXIEME MERCREDI, HOTEL LARSEN A MATANE. LE PREMIER MARDI DU MOIS. J.A. GENDREAU, O.D. OPTOMETRISTE-OPTICIEN. SAINT-FAMINE.

DEMANDES d'AUGMENTATION, de DIMINUTION et de FIXATION du LOYER MAXIMUM. A compter du 1er octobre 1943, on obtiendra les formules d'augmentation, de diminution ou de fixation des loyers maxima, en s'adressant aux bureaux suivants de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, dans la Province de Québec: AMOS, CHICOUTIMI, DRUMMONDVILLE, GRANBY, KULL, JOLIETTE, JONQUIÈRES, LACHUTE, MATANE, MONT-JOLI, MONT-LAURIER, MONTMAGNY, MONTRÉAL, NEW CARLISLE, PAPINEAUVILLE, QUEBEC, RIMOUSKI, RIVIERE-DU-LOUP, ROBERVAL, ROUYN, ST-GEORGES, BEAUCE, ST-HYACINTHE, ST-JÉRÔME, ST-JEAN, STE-MARIE, BEAUCE, SHAWINIGAN FALLS, SHERBROOKE, SOREL, THETFORD MINES, TROIS-RIVIÈRES, VALLEYFIELD. LOGEMENTS NOUVEAUX—FIXATION DE LOYER MAXIMUM. Tout locataire qui a loué ou qui loue un logement pour la première fois depuis le 10 décembre 1942, doit faire une demande de fixation du loyer maximum, à l'estimateur des loyers dans les 30 jours de l'exécution du bail. Si le locataire fait défaut de faire une telle demande, le locataire peut retenir le paiement du loyer. RAISONS JUSTIFIANT UNE AUGMENTATION DU LOYER MAXIMUM. Un locataire peut faire une demande d'augmentation du loyer maximum à l'estimateur des loyers pour les raisons suivantes: (a) Une augmentation des taxes d'eau ou des taxes municipales payables par le locataire. (b) Une augmentation d'espace dans le logement ou la fourniture de meubles ou de services additionnels par le locataire. (c) Une rénovation du logement au coût de pas moins de 10% de l'évaluation municipale du logement. (d) Le logement est un appartement, duplex ou un plein-pied et le loyer maximum est inférieur au loyer maximum, prévalant généralement pour des logements semblables dans le même immeuble. (e) Le loyer maximum est inférieur à deux fois le total des taxes et taxes d'eau payables par le locataire. UN LOCATAIRE PEUT FAIRE UNE DEMANDE DE DIMINUTION DE LOYER MAXIMUM. (a) si le logement a été loué pour la première fois à une époque quelconque, entre le 11 octobre 1941 et le 10 décembre 1942 et si le locataire a lui-même fixé le loyer maximum, à un prix considérablement plus élevé pour les loyers prévalant généralement pour des logements semblables dans le voisinage. (b) si le locataire a réduit, ou l'espace du logement ou l'ameublement, ou encore s'il a réduit ou diminué un service quelconque, comme, par exemple, le service de chauffage ou d'eau chaude. ADMINISTRATION DES LOYERS. LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE.

